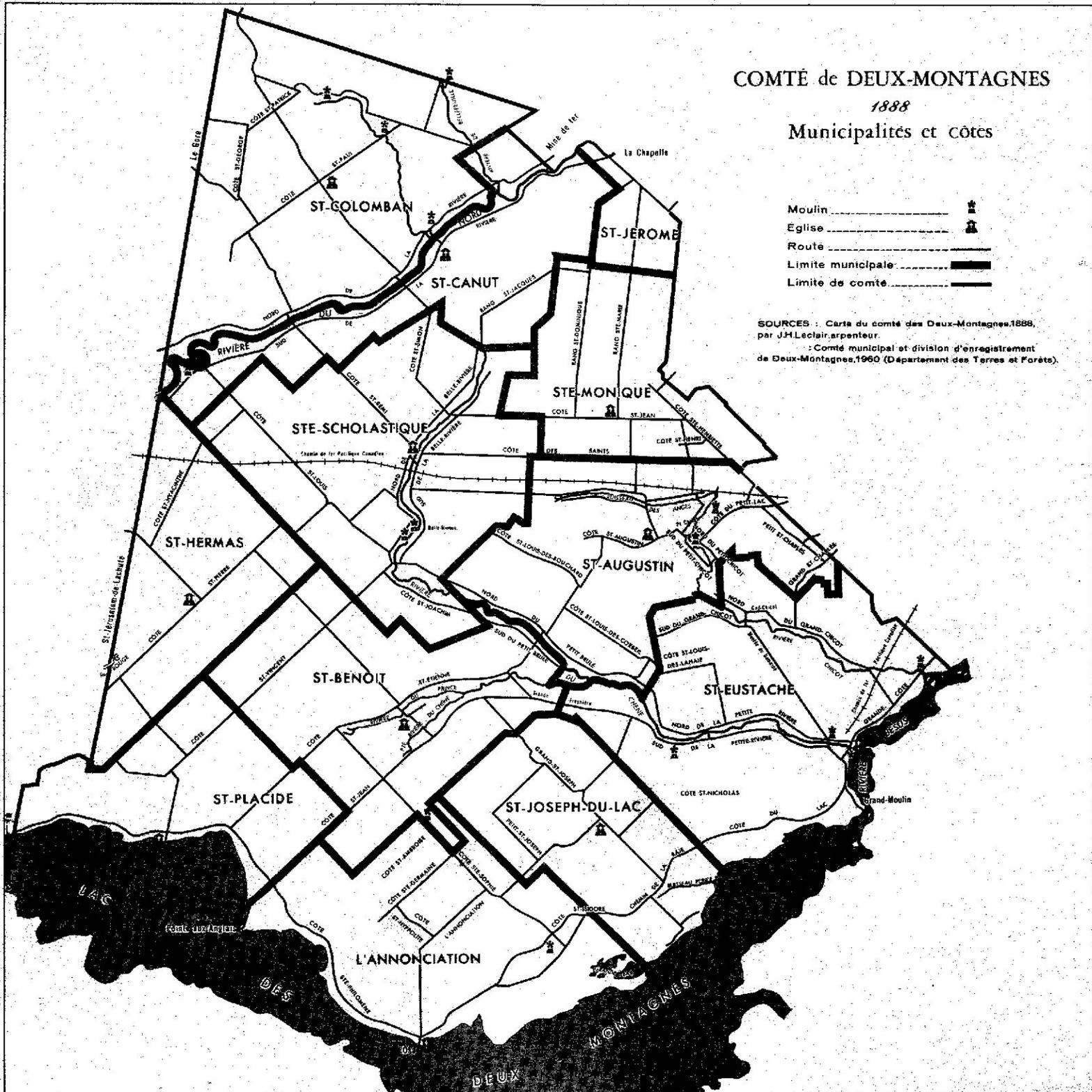


Cahiers d'histoire de Deux-Montagnes

Vol. 7. - No. 1 Décembre 1985



SOMMAIRE

	<u>Page</u>
La vie quotidienne, à Saint-Eustache, au début de 1885	
Gilles Boileau.....	3
Au coeur du village: le cimetière de Saint-Eustache	
Gilles Boileau.....	13
David Marcil: médecin, maire et patriote	
Gilles Boileau.....	25
Eméry Féré, maire du village de Saint-Eustache	
Gilles Boileau.....	37
La mission du lac des Deux-Montagnes Première époque (1717-1750)	
Sylvain Quevillon.....	59
Deux-Montagnes d'hier à demain	
Gilles Boileau.....	79

1835 - 1985... Il y a 150 ans

L'érection civile des paroisses a toujours suivi d'assez près leur érection canonique. A Saint-Eustache, il a fallu attendre dix ans. Érigée canoniquement le 15 novembre 1825, alors que Messire Jacques Paquin était curé de la paroisse, cette dernière ne reçut sa sanction civile que le 16 décembre 1835. Au moment de cette reconnaissance, la paroisse était fort grande: elle avait sept milles de front par neuf milles de profondeur. Mais elle n'a cessé de se rétrécir par la suite.

M. le chevalier Edouard Lefebvre de Bellefeuille nous précise quelques-unes de ces amputations au profit des paroisses voisines...

«Par une ordonnance du 7 mai 1834, les côtes appelées Petit Saint-Charles et Petit Lac, et la terre de Charles Gourgon dans la côte Cachée, furent détachées de Saint-Eustache pour être annexées à Sainte-Thérèse de Blainville. Par un décret du 18 août 1840, les côtes du Petit-Chicot, des Anges, nord et sud, de Saint-Henry, de Saint-Augustin, de Saint-Louis des Bouchard, une partie de la côte Saint-Louis des Corbeille, et une partie du Petit-Brûlé furent détachées pour former une nouvelle paroisse, la paroisse de Saint-Augustin. Enfin, par un troisième décret, en date du 4 octobre 1853, la paroisse de Saint-Joseph ayant été érigée, on détacha de Saint-Eustache, pour contribuer à la formation de cette nouvelle paroisse, la côte Saint-Joseph et une partie de la côte Saint-Nicholas.»

Il y en eut d'autres depuis ce temps dont Saint-Eustache-sur-le-Lac (Deux-Montagnes) et Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

LA VIE QUOTIDIENNE, A SAINT-EUSTACHE, AU DEBUT DE 1885

par

Gilles Boileau

La fête de l'Immaculée-Conception annonçait à sa façon les deux grandes fêtes de Noël et du Jour de l'An. C'était en quelque sorte une étape ou un moment d'arrête préparatoire aux grandes fêtes qui approchaient. Du haut de la chaire, le curé Guyon, comme il le faisait chaque année maintenant depuis près de vingt ans, ne manquait jamais de souligner que cette fête n'était qu'un heureux intermède dans ce temps de l'Avent. L'Immaculée-Conception devait en un certain sens permettre de mieux découvrir le vrai visage de celle qui, dans quelques semaines, allait donner au peuple élu de Dieu un sauveur attendu «depuis plus de quatre mille ans».

La célébration de cette grande fête attirait toujours une foule au moins aussi nombreuse que pieuse. On était fort sensible aux fastes de la liturgie. Il faut dire qu'une grande messe, avec diacre et sous-diacre, avait le don d'en émouvoir plus d'un, d'autant plus que la chorale était déjà en mesure de donner un avant-goût de ce qu'allait être la messe de minuit qui approchait à grands pas.

Aux grandes orgues du jubé, le docteur David Marsil savait si bien faire vibrer les âmes et réchauffer les coeurs que tous les paroissiens en oublièrent pour un instant aussi bien les rigueurs de l'hiver que leurs soucis et tracas personnels. Ils en oublièrent aussi, bien sûr, le véritable sens de la célébration de ce jour. Du moins se laissaient-ils distraire momentanément.

Mais au delà de la splendeur de la fête, du sermon du curé Guyon et de la virtuosité du docteur Marsil, on venait tout autant pour l'élection du prochain marguillier. C'était en effet après la grande messe que les paroissiens tenant feu et lieu dans les limites de la paroisse - village et campagne - se réunissaient dans la sacristie pour choisir celui qui allait, en compagnie du curé et de deux autres collègues marguilliers, veiller à la bonne gestion des biens de la paroisse. Tous les habitants de la paroisse avaient été convoqués, en bonne et due forme, à cette assemblée lors de la messe du dimanche précédent.

Les trois marguilliers et le curé, président d'office, formaient le Conseil de l'Oeuvre et Fabrique. Dans les paroisses, on avait toutefois l'habitude de parler tout simplement du «conseil de Fabrique».

En ce lundi 8 décembre 1884, il y eut donc élection afin de pourvoir au remplacement de M. Joseph Filion, habitant du haut du village, dont le mandat allait bientôt se terminer. Il faut savoir que les marguilliers étaient élus pour un terme de trois ans et qu'au cours de la troisième et dernière année de son mandat, le plus ancien des trois marguilliers assumait la lourde responsabilité de la surveillance des comptes et des affaires temporelles de la paroisse. On le désignait couramment comme le marguillier comptable ou le «marguillier en charge».

Nous ignorons les noms des paroissiens qui furent proposés pour remplir le poste de marguillier mais nous savons toutefois que c'est M. Moïse Rochon qui hérita de cette tâche, ayant réuni la majorité des suffrages exprimés.

«En conséquence, peut-on lire dans le procès-verbal de cette assemblée de paroissiens et tenanciers, le dit Monsieur Moïse Rochon a été déclaré élu Marguillier de l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse de St-Eustache, dans le diocèse de Montréal, pour être le troisième Marguillier de la dite Fabrique. En conséquence Mons. Moïse Rochon devra prendre place au Banc d'Oeuvre après avoir prêté le serment d'usage.»

Généralement, c'est au cours d'une brève cérémonie précédant la grande messe du Jour de l'An que le nouveau marguillier prêtait le serment d'usage, avant de prendre place avec ses collègues dans le banc qui leur était réservé, dans la grande allée, côté épître, immédiatement au pied de la sainte table. Impossible de confondre le troisième et nouveau marguillier avec les deux autres: c'est lui qui faisait la quête dans le jubés qu'il atteignait en empruntant les allées de côté plutôt que de passer par l'allée centrale comme les deux premiers marguilliers.

Outre M. Joseph Filion, marguillier sortant, Monsieur le curé Guyon et MM. Alexandre Bricault et Moïse Berthelette, de nombreux paroissiens

étaient présents dont trois anciens marguilliers: MM. Pierre Vanier, Honoré Rochon et Charles Ladouceur. Dans l'assistance, on notait aussi la présence de Jean-Baptiste Binette, conseiller du village, et d'Antoine Séguin, maire de la paroisse et préfet du comté. Participèrent aussi à la rencontre: Alfred Limoges, marchand du village et conseiller municipal, ainsi que M. Nephtali Charbonneau.

Il existait une tradition à Saint-Eustache qui voulait que les marguilliers soient chosis, en alternance, dans chacun des trois grands secteurs de la paroisse. Cette coutume remonte fort loin dans l'histoire de la paroisse. Il faut en effet reculer jusqu'au 14 mars 1779 pour retrouver en quelque sorte le certificat de naissance de cette habitude. En effet, en ce jour, une assemblée générale des francs tenanciers avaient été convoquée en vue de désigner les trois syndics qui assumeraient la responsabilité de l'érection de la véritable première église de Saint-Eustache.

Les trois élus avaient été MM. Joseph Cheval, pour le secteur de la Grande Côte, Etienne Doré, pour la rivière du Chicot, et François Lauzon pour la rivière du Chêne. Cette «accoutumance» demeura longtemps dans les mentalités et aussi dans la réalité. Elle fut cependant modifiée au cours des années, les trois secteurs devenant: la Grande Côte et le Chicot, le village, et enfin le rang du Lac, la rivière du Chêne et la Fresnière.

Pendant très longtemps aussi on eut tendance à appliquer le principe de l'alternance au niveau de la commission scolaire alors que l'on faisait en sorte que chaque partie de la paroisse soit adéquatement représentée au sein de l'assemblée des commissaires.

Moïse Rochon, le nouveau marguillier, et ses deux compères eurent la vie facile. Plus de trois mois s'écoulèrent entre son entrée en fonction, au matin du 1er janvier et la première assemblée régulière du Conseil de l'Oeuvre et Fabrique. En effet, le président, M. le curé Louis-Ignace Guyon ne convoqua ses acolytes que pour le 12 avril suivant. La réunion avait été rendue nécessaire par l'urgence de la situation: il fallait de toute nécessité emprunter une forte somme d'argent pour payer une partie des réparations en cours à la vieille bâtisse du couvent.

Au conseil du village, par contre, la situation était bien différente. C'est le 12 janvier que l'on procéda à l'élection de deux conseillers municipaux pour l'année qui commençait. Convoquée par le secrétaire-trésorier de la municipalité du village, le notaire Cyrille-Handgrave Champagne, l'assemblée eut lieu en sa résidence de la rue Saint-Eustache (actuellement occupée par Madame Yvon Corriveau).

Il fallait donc, en ce début de 1885, pourvoir à l'élection de deux conseillers: M. Adolphe Renaud, commerçant, fut élu en même temps que l'avocat Charles Dolbec, qui était aussi commissaire d'école. Deux commissaires d'école occupaient ainsi deux fonctions. En plus de M. Dolbec, il y avait également M. Moïse Rochon. Elu marguillier en ce début d'année, il était aussi commissaire d'école.

Pour l'année 1885, les élus à la table du conseil municipal étaient MM. Eméry Féré (cultivateur), Charles Dolbec (avocat), Alfred Limoges (commerçant), François Thérien (forgeron), Léon Gravel (tanneur), Jean-Baptiste Binette (cultivateur), Adolphe Renaud (commerçant). Dans le cas de MM. Dolbec et Renaud, il serait plus juste de parler de réélection plutôt que de simple élection. En vérité ces deux conseillers avaient été élus une première fois en janvier 1882, en remplacement de MM. Charles-Henri Lefebvre de Bellefeuille et J.-A. Paquin.

Les sept représentants du village à la table du conseil furent convoqués pour une première assemblée régulière le 2 février suivant. Il n'y avait qu'un seul point à l'ordre du jour, soit l'élection, ou le choix, par les membres du conseil, du président de ce conseil et, par conséquent, du maire du village. Qu'aurait-il se passer? Allait-on encore une fois faire confiance à Monsieur Eméry Féré, issu d'une des plus anciennes et des plus respectables familles de Saint-Eustache, et qui était déjà maire du village depuis maintenant 10 ans, ayant été élu et réélu sans interruption depuis le 25 janvier 1875. Il avait succédé, en cette occasion, au très populaire et très respecté docteur David Marsil qui avait refusé d'être reconduit dans ses fonctions de maire pour une cinquième année.

Monsieur Féré n'avait rien à craindre. Ayant fidèlement et consciencieusement rempli son mandat pendant toute une décennie, il fut renouvelé dans ses charges sur proposition d'Alfred Limoges, secondé par Charles Dolbec.

Les diverses instances administratives de Saint-Eustache semblaient fonctionner au ralenti en ce premier trimestre de 1885. Au conseil du village, il s'écoula plus de deux longs mois entre l'élection du maire et la première véritable séance du conseil, le 7 avril. Exceptionnellement, cette assemblée générale eut lieu un mardi soir, le lundi 6 avril étant le lundi de Pâques.

Cette séance du conseil fut entièrement consacrée à des questions concernant principalement la vente de boissons et l'attribution de licences d'hôteliers. Il y avait en effet, au village, beaucoup d'endroits où l'on pouvait soit absorber quelque boisson, soit en acheter pour consommation extérieure. Déjà, au temps des Patriotes de 1837, on avait remarqué que les auberges étaient fort nombreuses au village. C'est d'ailleurs dans ces maintes auberges accueillantes qu'avaient logé, lors de la célèbre élection de novembre 1834, les partisans de Brown et de Globensky, les adversaires acharnés de Scott et de Girouard.

En 1885, Saint-Eustache était déjà un village important qui commençait à s'afficher comme un centre régional dynamique. On venait y faire des affaires des quatre coins de la région. Le village comptait une population d'environ 900 âmes alors que 2,000 vivaient dans la campagne. Plusieurs des voyageurs qui parcouraient le pays s'arrêtaient en passant, faisant de Saint-Eustache un relais vital sur leur itinéraire. Il devenait alors nécessaire d'offrir aux voyageurs, visiteurs et simples passants, le couvert et, au besoin, le gîte.

Il y avait au village quelques hôteliers qui détenaient, en plus de leur permis régulier de vente de boissons alcooliques, une licence pour tenir «une maison d'entretien public.» De nos jours, on parlerait sans doute, dans le cas d'un tel établissement, d'un hôtel-restaurant ou encore

plus justement d'une auberge. Quoi qu'il en soit, il semble bien qu'à cette époque cette corvée de restauration déplaisait à certains tenanciers qui se faisaient parfois prier ou qui même refusaient tout net d'offrir le couvert aux voyageurs qui s'arrêtaient dans leur maison afin de s'y restaurer.

Pour éviter de ternir la renommée du village et ne pas briser une tradition d'hospitalité bien établie, le conseil municipal dut intervenir. Plusieurs cas de refus ayant été portés à leur connaissance, les conseillers, sur proposition de M. Alfred Limoges, secondé par M. Adolphe Renaud, proposèrent donc *«que tout hôtelier licencié qui refusera de donner le manger nécessaire aux passants qui offriront le prix de tel manger devra être noté comme ne pouvant plus prétendre à une licence & comme non qualifié à tenir une maison d'entretien public.»*

En dépit de cette apparente sévérité, il est reconnu qu'aucun retrait de licence ne fut à signaler au cours de ces années. Un tel avertissement dut porter ses fruits. D'ailleurs, le nombre de personnes visées étant peu important, elles durent toutes redoubler de prudence et finalement accepter de modifier leur comportement à l'endroit des voyageurs à la recherche d'une bonne table. Bon gré, mal gré, ils se plièrent donc aux impératifs de ce règlement vraiment inusité.

Les commerçants, marchands généraux et hôteliers semblaient constituer une bonne partie de la classe dominante villageoise. Du moins, formaient-ils une petite bourgeoisie bien envahissante, peut-être moins cependant que celle à laquelle appartenaient les Globensky et bien d'autres seigneurs et grands bourgeois.

Ainsi, ce sont les conseillers Limoges et Renaud, tous deux hommes d'affaires et commerçants généraux, qui se firent les défenseurs de la réputation d'hospitalité du village.

Toujours en cette assemblée du 7 avril 1885, c'est encore le conseiller et marchand Adolphe Renaud qui proposa, secondé par Jean-Baptiste Binette, que le certificat de licence de son collègue, le conseiller et

marchand Alfred Limoges, soit renouvelé pour une autre année. Une telle faveur autorisait M. Limoges à vendre des boissons enivrantes dans son magasin.

Mais afin de ne pas livrer une concurrence déloyale aux hôteliers de la grande rue, les marchands devaient s'abstenir de vendre de telles boissons en petites quantités. On devait vendre aux clients au moins «une chopine». Autrement, on serait venu boire dans les magasins tout autant que dans les hôtels.

Qui, aujourd'hui, pourrait imaginer qu'on puisse se procurer des «boissons enivrantes» dans les magasins d'alimentation? Si cette habitude s'était perpétuée, peut-être aurait-ce été là une bonne façon de sauver cette vénérable institution du Canada français qu'était le «magasin général»? Maintenant, bien sûr, il y a les dépanneurs...Peut-on confondre cependant «boissons enivrantes» et «vins de table»?

Un service en attirant un autre, c'est encore Alfred Limoges qui proposa que les licences d'hôteliers de MM. Olivier Paquette et Joseph-Mathias Goulet soient renouvelées. Alfred Limoges savait être omniprésent.

Les conseillers du village savaient se soutenir et aussi se souvenir. Deux d'entre eux, MM. Renaud et Limoges, étaient mêlés de près ou de loin au commerce des boissons. Aussi voyaient-ils d'un bien mauvais oeil qu'un autre de leurs concitoyens veuille lui aussi obtenir une licence d'hôtelier. Ils furent donc un peu désarmés devant la demande de M. Charles Marineau qui voulait lui aussi son permis. Ne sachant comment réagir, ils reportèrent leur décision à une séance ultérieure.

Avant de lever l'assemblée cependant, le conseiller Limoges, désirant protéger son commerce et ne tenant nullement à en partager les bénéfices avec d'autres concitoyens, donna un avis de motion à l'effet...«qu'à la prochaine session du conseil il introduira un règlement pour limiter & déterminer le nombre de licences d'hôtels et de magasins dans cette municipalité.»

De tous les édifices historiques de Saint-Eustache, l'un des plus prestigieux demeurait le couvent. Bien que sa construction, sous le curé Jacques Paquin, ait débuté en 1831, les Dames de la Congrégation ne purent en prendre possession que le 10 octobre 1849. L'édifice, érigé avec les sous du curé Paquin, demeura de nombreuses années inachevé après les tristes événements du 14 décembre 1837. En effet, pour déloger les patriotes qui s'y étaient réfugiés, la soldatesque de Colborne, ce sombre héros de la bataille de Waterloo, ne trouvera rien de mieux à faire que de livrer aux flammes le bâtiment inachevé.

Reconstruit par le curé Hippolyte Moreau, successeur du curé Paquin, le couvent avait maintenant besoin, en 1885, de sérieuses réparations. C'est donc le 12 avril que les marguilliers Moïse Berthelette, Alexandre Bricault et Moïse Rochon, en accord avec le curé et avec l'autorisation de l'évêque de Montréal, résolurent... *«de faire un emprunt de trois mille piastres pour aider à la bâtisse en réparation qu'il y aurait à faire au dit couvent (...) ayant pris en considération l'état de la bâtisse (...) qui est détérioré (...) pourvu que l'intérêt ne serait pas plus haut que six pour cent.»*

En 1885, aucun des trois marguilliers en fonction ne savait écrire. D'ailleurs, au procès-verbal de cette séance, on peut lire... *«Les dits marguilliers ont tous déclaré ne savoir signer.»* Les trois signatures que l'on retrouve au bas de ce document historique sont celles du curé Louis-Ignace Guyon et des deux témoins: le vicaire Joseph Lafortune et le sacristain Théodule Gauthier.

Mais partout au village et dans les rangs on continuait de parler de la dernière séance du conseil du village et du problème des licences d'hôtels. On en causait dans tous les lieux publics: au moulin, dans les magasins, sur la place, dans les boutiques de forges... et dans les hôtels et auberges, bien entendu. C'est donc le 13 avril que se poursuivit l'assemblée ajournée la semaine précédente. La foule était venue nombreuse, partisane et intéressée. Chacun avait bien hâte de savoir combien de permis seraient accordés et à qui on les donnerait. Et à quelles conditions?

Il était sept heures et trente, exactement, quand le maire Eméry Féré ouvrit l'assemblée. L'atmosphère de la salle était étouffante, en raison de la grande foule mais aussi parce que le printemps était déjà dans l'air... et que le temps commençait à s'adoucir. On était venu de partout et souvent de fort loin pour suivre les débats. On vint du Chicot, du rang du Lac, de la Fresnière et même de la côte Saint-Louis. Le maire mena les débats avec une certaine nervosité et beaucoup d'hésitation, il faut bien l'avouer. On sentait que sa santé commençait à fléchir, c'était malheureux. Dix minutes après l'ouverture de la séance, la foule arrivait toujours. On manqua de chaises, de lampes... et de crachoirs. Tous les escaliers étaient occupés, pas une marche de libre. Les passages regorgeaient de monde.

Après une longue et vive discussion où chaque conseiller fit valoir son point de vue, M. le conseiller François Thérien, secondé par M. Léon Gravel, proposa que *«les certificats de licence de MM. Charles Marineau & Louis-V. Gadvois, comme hôteliers, soient confirmés.»*

Pour une rare fois cependant, on dut prendre le vote sur une proposition. Le procès-verbal de cette assemblée mémorable fait état de ce vote partagé. Les licences furent accordées par trois voix contre deux. MM. Thérien, Gravel et Binette votèrent en faveur de la proposition tandis que l'avocat Dolbec et le marchand Limoges se prononcèrent contre, ce dernier protégeant de toute évidence ses intérêts. M. Adolphe Renaud, quant à lui, jugea bon de s'abstenir *«pour des raisons personnelles»*, nous dit le procès-verbal. Peut-être pourrait-on deviner un peu mieux ces raisons personnelles si on savait que lui aussi était marchand.

Avant que l'assemblée ne s'achève et que chacun regagne son foyer, MM. Limoges, Thérien, le maire Féré et quelques autres firent état d'une requête qu'ils avaient adressée aux commissaires du gouvernement *«afin de réduire le nombre de licences dans cette municipalité.»*

Dans les rues et les établissements publics du village, on parla longtemps de cette assemblée célèbre et du comportement de certains conseillers qui avaient tendance à faire passer leurs intérêts en premier lieu.

A peine était-on remis de toutes ces discussions, qui faillirent en maintes occasions se terminer par d'amères querelles, que le conseil dut se réunir en assemblée spéciale, moins de deux semaines plus tard. Cette rencontre exceptionnelle avait pour but d'approuver *«la liste des électeurs parlementaires de cette municipalité»*.

En somme, il fallait vérifier, une fois l'an, la capacité légale de chacun des contribuables électeurs du village. Qui était habilité à voter et qui ne l'était pas? Cette liste, dont il fallait donc vérifier l'exactitude et le bien-fondé, était établie en tenant compte du rôle d'évaluation municipale.

Quatre conseillers participèrent à cette assemblée spéciale. En l'absence de MM. les conseillers Alfred Limoges et Jean-Baptiste Binette et du maire Eméry Féré, c'est l'avocat Charles Dolbec qui occupait le fauteuil présidentiel. La dite liste des électeurs parlementaires de la municipalité, dressée quelques semaines auparavant, fut acceptée à l'unanimité. Mais avant que les conseillers ne l'acceptent, on fut obligé toutefois d'y apporter un certain nombre de modifications, suite à plusieurs plaintes exprimées par des citoyens du village. Des noms furent ajoutés, d'autres retranchés.

Au cours des dernières semaines, les conseillers du village furent donc appelés à prendre de délicates décisions qui eurent sans doute pour effet de soulever quelques protestations et même de provoquer de solides rancunes. Autant l'attribution des licences d'hôtels et de maisons d'entretien public avait pu semer la discorde parmi quelques couches de la population villageoise, autant la constitution de la nouvelle liste électorale eut le don de déplaire à un certain nombre de propriétaires, surtout ceux qui avaient des arrérages à leur dossier.

Avec la venue tant souhaitée des premiers vrais beaux jours du printemps toutefois, on oublia vite ces petits différents dépourvus de toute malice pour se tourner vers les rangs et les concessions, où, depuis quelques jours, les paysans s'affairaient aux premières semences.

Au coeur du village
Le cimetière de Saint-Eustache

par

Gilles Boileau

Le cimetière: ce lieu ne laisse personne indifférent. Nous avons tous au moins un être cher qui y repose de son dernier sommeil; par ailleurs, connaissez-vous un autre lieu qui y soit davantage empreint de respect et de sérénité? On serait même tenté d'affirmer, bien candidement, que c'est là le plus bel espace vert en ville. En outre, il suffit d'une courte et discrète promenade dans ses allées pour y revivre quelques grands moments de l'histoire locale et régionale. Le rappel de quelques grands noms gravés sur les pierres tombales ne laisse personne insensible. En effet, à l'ombre des grands ormes et des érables cinquantenaires, à deux pas de la petite rivière du Chêne, dorment de leur dernier sommeil maires et seigneurs, députés et simples paysans. Depuis plus de deux siècles, les uns comme les autres ont contribué, à leur façon, à écrire les si belles pages de notre histoire.

Selon les documents que nous possédons, il semble bien que le premier cimetière de la paroisse historique de Saint-Eustache se trouvait à l'est de l'église, légèrement en retrait, bien au calme, derrière une muraille de pierres. Il occupait donc une partie du site de l'actuel couvent Notre-Dame.

Elle est bien belle et toute remplie de riches enseignements l'histoire du cimetière de Saint-Eustache. Il suffit de parcourir attentivement les procès-verbaux et compte rendus des délibérations du Conseil de Fabrique pour constater que le cimetière y occupe une place importante et constitue l'une des grandes préoccupations des curés et marguilliers. C'est en date du 24 juin 1787, moins de quatre ans après le parachèvement de la première église paroissiale, que les marguilliers parlent, pour la première fois, du cimetière. Le compte rendu de cette assemblée des mar-

guilliers, rédigé par le curé Charles-François Perrault, mentionne que...

«Les habitants de cette paroisse (...), ayant reconnu la nécessité de faire un fossé autour du cimetière qui empêchera d'en inonder les fosses, ont chargé Antoine Filion, marguillier en charge, d'y pourvoir au plus tôt. En conséquence, le dit marguillier a donné cette entreprise à Michel Gingras, habitant de cette paroisse, lequel s'est chargé de faire le dit fossé...»

Le curé et les divers marguilliers qui ont oeuvré dans la paroisse ont toujours prêté une grande attention à la bonne tenue de ce lieu sacré. Ainsi, le 26 avril 1795, il était devenu urgent d'agrandir ce cimetière pour qu'il réponde mieux aux besoins de la population grandissante. Nous le savons grâce à un autre extrait du livre des délibérations du Conseil de Fabrique, sous la signature d'Antoine Lefebvre de Bellefeuille et du curé Nicolas-Benjamin Maillou...

«A une assemblée des anciens et nouveaux marguilliers et des principaux habitants de cette paroisse convoquée ce jourd'hui (...); ayant été représenté par M. le Curé qu'il désirerait joindre au terrain de la croix celui qui a servi jusqu'ici de petit cimetière à la place un autre mordeau de terre, joignant le grand cimetière...»

Puis, le 25 avril 1830, le temps est venu d'ériger un couvent. Les habitants de la paroisse demandent alors à l'évêque l'autorisation d'exhumer quelques corps du vieux cimetière dans le but d'utiliser cet espace pour construire le premier couvent du village. En réalité, le curé Paquin souhaitait seulement «prendre un quart d'arpent de terre de largeur sur toute la profondeur du cimetière pour y pratiquer un jardin et autres dépendances nécessaires à cette maison.»

L'évêque accorda la permission, bien entendu. En 1832, la paroisse sera éprouvée par une terrible épidémie de choléra. Les registres de cette année, à elle seule, dénombre 236 sépultures dans la paroisse.

Un record pour l'époque! Par prudence, le curé Jacques Paquin et le Conseil de Fabrique proposèrent d'ériger un cimetière spécial pour les victimes de cette maladie affreuse, hors des limites du village, en gagnant les terres du rang du Domaine. Cette suggestion, faite dans les meilleures intentions, provoqua de vives querelles dans la paroisses. En effet, plusieurs habitants des concessions croyaient que les «bourgeois et notables» du village se préparaient à leur jouer un vilain tour en voulant garder pour eux et leurs familles le vieux cimetière, tout à côté de l'église où ils ont presque tous été baptisés.

Le curé Paquin, dans ses écrits, résume en ces termes la réaction populaire:

«Cependant quelques esprits brouillons et de ces gens qui comprennent et raisonnent toujours en raison inverse du sens commun firent croire aux habitants que c'était un tour qu'on voulait leur passer et que les citoyens du village garderaient l'ancien cimetière pour eux et feraient inhumer les habitants dans le nouveau.»

Pour éviter de diviser les paroissiens, les initiateurs de ce projet firent marche arrière.

Vint le 14 décembre 1837. Le docteur Jean-Olivier Chénier, le chef des Patriotes, et plusieurs de ses fidèles compagnons tombèrent sous les balles meurtrières de Colborne alors qu'ils tentaient justement d'éviter la mort en fuyant par le cimetière. La plupart n'y parvinrent pas. Voici, à ce propos, un passage tiré du JOURNAL HISTORIQUE du curé Paquin...

«Le Dr Chénier, voyant que tout espoir était perdu, a sauté (...) par les fenêtres du côté du couvent. Il voulait essayer de se faire jour au travers des assaillants et de s'enfuir mais il ne put sortir du cimetière, et, bientôt, atteint d'un coup de feu, il tomba et expira presque immédiatement. Ce ne fut plus alors qu'une scène horrible de massacres; les malheureux sol-

dots de Chénier sautaient par les fenêtres pour échapper aux flammes et tombaient bientôt sous le plomb meurtrier.»

Dans son Tableau de la Fabrique et de la cure de Saint-Eustache, Rivière-du-Chêne, de 1837 à 1839, Messire Jacques Paquin écrit, en 1839...
«Deux arpents et une perche de profondeur sur un arpent et un quart de largeur sont occupés par le cimetière et la place publique.»

Alors que le curé Hyppolite Moreau avait succédé au curé Paquin depuis peu de temps, les marguilliers et paroissiens reconnurent à l'unanimité la nécessité *«d'avoir auprès de l'église une chapelle pour y déposer les morts avant l'inhumation ainsi que pour servir de charnier pendant la saison d'hiver.»* C'était le 18 juin ¹⁸⁴⁸ sept mois seulement après la disparition du vénéré curé Jacques Paquin.

Mais au fil des ans, le cimetière devint beaucoup trop étroit et on songea plusieurs fois à le changer de site, faute de pouvoir l'agrandir suffisamment. Déjà, en 1854, on trouvait le cimetière incapable de répondre aux besoins de la paroisse. On commença alors à parler très sérieusement de l'acquisition éventuelle d'un nouveau terrain afin d'y aménager un autre cimetière, plus grand et plus fonctionnel, digne de la vieille paroisse et de ses paroissiens.

L'assemblée des marguilliers', sous la présidence du curé Pelletier, et sur proposition de M. Charles Dolbec, adopta, entre autres, les deux propositions suivantes:

- a) *qu'il soit devenu nécessaire d'acquérir un autre lot de terre plus élevé pour y inhumer le corps des défunts de cette paroisse, celui qui est employé comme cimetière actuellement étant insuffisant,*
- b) *qu'un comité soit nommé pour chaque section de la paroisse pour choisir un lot de terre convenable, s'entendre avec les propriétaires sur le prix et faire rapport à l'assemblée aussitôt que possible.»*

Formé d'une quinzaine de personnes, ce comité était présidé par M. le curé lui-même. Les deux représentants du village étaient MM. Frédéric-Eugène Globensky, notaire, et Pierre Vanier.

De juillet à septembre 1855, quatre assemblées furent consacrées à l'achat d'un nouveau terrain pour le cimetière. On proposa de faire l'acquisition d'un morceau de terrain de six arpents, appartenant à un M. Labrie. Cinq syndics furent désignés pour procéder à cette acquisition. Le 30 septembre 1855, les marguilliers, sous la présidence du curé Gastineau, décidèrent d'attendre la réponse du propriétaire du terrain convoité, M. Labrie. Les négociations débouchèrent sur un échec.

Dans une lettre du curé Gastineau à son évêque, en date du 7 novembre 1859, nous apprenons que le curé de la paroisse...

«blâme hautement M. Maximilien Globensky d'avoir procédé à l'exhumation de son oncle sans l'autorisation des autorités ecclésiastiques et civiles de Montréal.»

Toutefois, le curé nous explique dans sa lettre les raisons du geste posé par Globensky...

«Ce n'est que quand le poseur est arrivé avec son monument qu'il a vu que la pose du monument en question exigeait que le corps fut exhumé.»

Mais ce n'est qu'en 1866 qu'on s'entendit sur le choix d'un nouveau terrain pour le cimetière. En effet, le 15 avril, les Marguilliers Octave Limoges, Jean-Baptiste Gravel et François Lanthier firent l'acquisition, au nom de la Fabrique, de quelques lopins de terres appartenant, entre autres, aux héritiers de la famille Scott. C'est depuis ce temps que Saint-Eustache enterre ses morts sur un terrain jadis connu sous le nom de «la pointe à Marguerite», du nom de l'épouse de William-Henry Scott. Inutile d'ajouter que ce cimetière fut plusieurs fois agrandi au cours du dernier siècle. Acheté sous le règne du curé Louis-Ignace Guyon, ce cimetière fait toujours office de cimetière paroissial.

Dès qu'il fut décidé de faire l'achat de ce terrain pour y déménager le vieux cimetière, on prit aussi la décision d'y ériger une chapelle dédiée à la bonne sainte Anne. Avant même que cette chapelle ne soit construite, le curé et les marguilliers annoncèrent que tout le terrain sous la chapelle serait réservée à l'inhumation des membres de la famille de Charles-Auguste-Maximilien Globensky.

En effet, le procès-verbal de l'assemblée du Conseil de Fabrique du 23 septembre 1866 nous apprend que les marguilliers...

«...ont été d'avis de donner à Charles-Auguste-Maximilien Globensky, Ecuyer et Coseigneur des Mille-Isles, à cause des dons continuels qu'il fait à notre Eglise, toute la grandeur du terrain qui se trouvera sous la Chapelle qui devra se bâtir au milieu du nouveau cimetière, près de la grande croix... La dite chapelle sera construite, d'après un plan donné par le dit Seigneur Evêque, sous la surveillance immédiate du Curé et du Marguillier en charge d'alors. La cave de la dite Chapelle sera donnée pour la sépulture du dit Monsieur Globensky, son épouse et ses descendants seulement...»

C'est au cours de l'assemblée des marguilliers du 24 février 1867 que l'on a approuvé les comptes de l'année précédente, alors que le marguillier en charge était M. Octave Limoges. Nous y découvrons alors que le coût d'achat du cimetière fut de 2,018 livres. Voici d'autres dépenses liées à l'achat du terrain pour le nouveau cimetière:

Frais encourus pour l'achat du cimetière...	51	livres
Frais de bornage de ce cimetière.....	72	«
Contrat d'achat et d'enregistrement.....	69	«
Clôture du cimetière.....	1,758	«
Prix du nouveau cimetière.....	2,018	«
Blanchissage de la clôture.....	75	«
Nettoyage.....	6	«
Maçonne de la clôture.....	60	«
Allées et fossés.....	123	«
Plantation de la croix.....	22	«
Achat d'un registre pour le cimetière.....	12	«

Comme on allait avoir un nouveau cimetière plus fonctionnel et plus grand, il a donc fallu «déménager» les corps des défunts qui se trouvaient encore dans le vieux terrain. Monseigneur Bourget, archevêque de Montréal, donna l'autorisation pour... *«que l'on procède au civil pour obtenir l'autorisation d'exhumer les corps qui sont dans le vieux cimetière, afin de les transporter dans le nouveau.»*

Tout au long des années, il y eut presque toujours des travaux d'amélioration et d'entretien à effectuer au cimetière. C'est ainsi, par exemple, qu'en 1872 les marguilliers achetèrent, pour la somme de \$ 3.25, trente perches de cèdre afin de bien délimiter les lots du cimetière et de faire en sorte que chaque famille voit son petit domaine bien marqué aux yeux de tous.

L'année 1874 est à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire du cimetière. En effet, nous trouvons dans le livre des délibérations du Conseil de Fabrique la note suivante. Elle était signée, entre autres, par les curés Dubé, de Saint-Martin, et Thibodeau, de Saint-Joseph:

«Le sept septembre mil huit cent soixante-quatorze, nous, Charles-Edouard Fabre, évêque de Gratianopolis et Coadjuteur de Monseigneur Ignace Bourget, évêque de Montréal, avons béni une chapelle construite dans le cimetière sous l'invocation de Sainte-Anne, mère de la sainte Vierge.»

Cette petite chapelle dédiée à sainte Anne, et construite sous le curé Louis-Ignace Guyon, était en réalité mieux connue, autrefois, comme la chapelle des morts. Elle est toujours là, en brique rouge, au coeur du vieux cimetière. Elle veille, en notre nom, sur tous nos amis et parents défunts. Elle leur tient compagnie et les accompagne dans leur dernier grand voyage afin qu'ils ne soient pas seuls.

C'est le 2 septembre 1878 que le curé Louis-Ignace Guyon, avec l'autorisation de Monseigneur Fabre, a érigé un Chemin de la Croix dans la cha-

pelle des morts dédiée à sainte Anne et érigée au coeur du cimetière quelques années auparavant. Sa bénédiction eut lieu en présence du vicaire Gauthier, des Soeurs de la Congrégation et des élèves du couvent Notre-Dame.

En 1855, on autorisa une dépense de \$ 10.00 pour dresser le plan du cimetière sur lequel on porta tous les détails concernant la localisation des lots et le nom des occupants ou des propriétaires. Puis, en 1886, on fit des clôtures, rafraîchit la peinture et les décorations de la chapelle et on traça également quelques nouveaux fossés pour assurer la bonne tenue du cimetière.

Plusieurs autres travaux furent autorisés lors de la réunion des marguilliers tenue le 28 juin 1903, sous la présidence de M. le curé Herménégilde Cousineau. Il fut en effet décidé...

«de faire aux frais de la Fabrique certains travaux jugés nécessaires au cimetière de la dite paroisse de Saint-Eustache; creuser des canaux de drainage avec tuyaux en terre cuite dans toutes les allées et aussi dans la partie commune du cimetière, creuser les allées déjà existantes, en tracer de nouvelles d'après le plan du cimetière; acheter de Mr Jean-Baptiste Marineau une li-sière de terrain pour élargir le chemin qui conduit au cimetière; faire un trottoir jusqu'à l'entrée du cimetière; réparer les clôtures et les refaire à différents endroits...»

Une fois de plus, quelques années plus tard, soit le 4 août 1912, on parla encore de changer le site du cimetière. Les marguilliers, anciens et nouveaux, sous la présidence du curé Cousineau, se penchèrent sur «la question du changement de terrain pour le cimetière». Après la prière et une longue délibération, il fut proposé par M. Wilfrid Turcot, secondé par M. Eloi Théorêt... «que le cimetière ne soit pas changé d'endroit et qu'on le laisse où il est aujourd'hui». On dit toutefois que les discussions furent assez vives...

Nous tirons du livre des délibérations du Conseil de Fabrique, en date du 4 février 1923, le passage suivant...

«Il est proposé par le Sieur Thomas Brunette, secondé par le Sieur Jérémie Paiement, que le curé et les marguilliers du banc soient autorisés à conclure et signer pour et au nom de la Fabrique les contrats d'achat du terrain appartenant à Monseigneur J.-H. Cousineau et destiné à l'agrandissement du cimetière et à lui payer la somme de mille piastres; adopté.»

M. l'abbé Charlamagne Villeneuve était alors curé de Saint-Eustache, où il venait d'assumer la relève du curé Cousineau.

Les années passèrent. Puis, le 17 février 1924, les marguilliers de la paroisse adoptèrent de nouveaux règlements pour le cimetière, qui vinrent s'ajouter aux règlements déjà adoptés en 1866. L'article «7» du nouveau règlement interdisait, entre autres, les nouveaux charniers, les nouvelles clôtures tout comme il interdisait de délimiter les lots par des chaînes. On pouvait toutefois *«borner son lot avec des bornes en pierre ou en bois»*.

Le 23 septembre 1945, Monseigneur Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, procéda à la bénédiction de l'agrandissement du cimetière. Encore une fois! Cette décision avait été rendue nécessaire en raison de la croissance et de l'extension de la vieille paroisse historique de Saint-Eustache. L'abbé Albert Lemay, économiste au séminaire de Sainte-Thérèse et natif de Saint-Eustache, l'abbé Charlemagne Villeneuve, ancien curé de Saint-Eustache et alors retiré dans son humble maison de la rivière du Chêne, ainsi que le curé Henri Charbonneau assistèrent à la cérémonie en présence de nombreux paroissiens.

De nouveaux règlements furent encore adoptés le 4 novembre 1945: les lots se vondront dorénavant \$ 30.00, le coût d'entretien sera de \$ 2.00 par année et les bornes seront *«à fleur-de-terre»* et on enlèvera les clôtures.

En 1958, on procéda à d'importants et nécessaires travaux de drainage. Monseigneur Louis-Joseph Rodrigue, alors curé de la paroisse, attachait une grande attention à ce haut lieu de respect et de repos. N'est-ce pas en effet en ce lieu sacré, au coeur du vieux village, que reposent beaucoup de ceux que nous avons aimés et que nous aimons toujours?

Enfin, une nouvelle corporation fut formée en vue de voir à la bonne administration et à la bonne tenue du cimetière. Composée de représentants des trois paroisses religieuses de Saint-Eustache, ce nouvel organisme a tenu sa première réunion le 13 août 1968. M. l'abbé Viateur Raymond, curé de la paroisse-mère de Saint-Eustache, préside actuellement aux destinées de cette corporation.

L'histoire du cimetière de Saint-Eustache est intimement liée à celle de la paroisse et à celle du village de Saint-Eustache. Il suffit d'une seule visite dans les allées silencieuses de ce vieux cimetière pour voir défiler sous nos yeux et dans nos coeurs les grands moments de l'histoire de Saint-Eustache et même d'une partie de la région. Humbles ou altiers, discrets ou flamboyants, les monuments du cimetière racontent les diverses étapes de notre petite mais si belle histoire, de la même façon que les pierres tombales taillées dans le granit ou que les vieilles croix de bois ou de fer. Chacune de ces croix pourrait être le phare qui guide nos pas, qui éclaire notre route. Il suffirait tout simplement de le vouloir.

Dans ce cimetière, il n'y a pas que ceux et celles que nous avons aimés. Il y a aussi ceux qui ont bâti notre petit «pays» de la rivière du Chêne ou de la rivière des Mille Îles. Il y a les fondateurs et les pionniers, il y a les paysans et les bourgeois du village, il y a les anciens conseillers et les anciens marguilliers, il y a aussi d'anciens maires et d'anciens députés et même un premier ministre et deux conseillers législatifs. Partout, aux quatre coins de ce cimetière, nous avons de grandes leçons de courage et de fidélité à puiser. Jamais un tel lieu de silence et de sérénité n'aura été aussi éloquent.

Comment ne pas être ému profondément au souvenir de David Marsil, de J.-A. Paquin, de Wilfrid Paquette, de Paul Sauvé, d'Hector Champagne et de tous ces autres hommes et femmes dont nous pourrions dresser une liste interminable. Le simple rappel de leur nom fait revivre en nous quelques belles périodes de notre histoire. En plus de ceux que nous avons cotoyés, il y a aussi ceux que nous n'avons pas connus mais dont nous avons beaucoup entendu parler. Ils nous ont beaucoup légué. Mais il y a surtout ceux qui nous avons perdus et dont la place, à nos côtés, restera éternellement vide. Il y a nos grands parents, il y a nos parents...

Je n'ai cependant qu'un immense regret. Dans ce cimetière, il y a un grand vide, une absence regrettable et injuste: Jean-Olivier Chénier et ses compagnons de lutte n'y ont pas eu accès. Pourtant, dans les registres de la paroisse, on trouve ce qui suit...

«Le quatorze décembre mil huit cent trente sept a eu lieu une bataille dans laquelle ont été tués Jean Olivier Chénier écuyer médecin âge de trente quatre ans époux de Dame Zéphyrine Labrie...

... Toutes ces différentes personnes étaient de la paroisse de St-Eustache et y furent inhumées ainsi que Jean Baptiste Toupin âge de trente ans, fils de François Toupin, cultivateur. Témoins, Jacques et François Beauchamp.»

Ce document était signé de la main du vicaire F.-X. Desèves, témoin tout comme le curé Paquin des malheureux événements du 14 décembre 1837.

D'autres documents nous disent, par contre, que Chénier et ses compagnons auraient été inhumés dans «cette partie du cimetière réservée aux enfants morts sans baptême. Quoi qu'il en soit, rien, dans l'actuel cimetière, ne vient nous dire où auraient été transférés les restes de Chénier et des autres Patriotes.

Heureusement, leur mémoire est demeurée bien vivante dans nos esprits et nos coeurs.

1885 - 1985... Il y a 100 ans

Le journal La Minerve publiait le 22 août 1885 une lettre adressée par un de ses lecteurs évoquant en ces termes son désaccord au sujet d'un monument projeté à Chénier... *«Chénier a au nom de cette grande et chère liberté montré une telle insubordination envers l'autorité religieuse qu'il nous est difficile de nous associer à l'idée de perpétuer par un monument son acte de révolte (...) qu'il ait été brave, patriote, enthousiaste, héros, tout ce que l'on voudra, telle n'est pas la question (...) le projet d'élever un monument à Chénier à Saint-Eustache c'est-à-dire à l'endroit où il leva l'étendard de la révolte plus encore contre son curé que contre son roi, c'est trop perpétuer un sentiment antireligieux que nous devons désapprouver».*

La querelle autour du monument Chénier fut vive. Deux des principaux protagonistes furent le docteur David Marsil et Charles-Auguste-Maximilien Globensky. A la place du monument Chénier, on procéda plutôt, en 1885, au dévoilement d'une plaque souvenir en l'honneur du curé Paquin. A la suite d'une souscription populaire toutefois, Chénier a eu son monument en 1937. D'abord élevé dans les jardins du collège du Sacré-Coeur, il occupe maintenant la place qu'il aurait toujours dû occuper, au pied de l'historique église de Saint-Eustache, lieu de ses exploits et de sa mort.

DAVID MARSIL
MEDECIN, MAIRE ET PATRIOTE

par

Gilles Boileau

Le docteur David Marsil (1835-1899) appartient à la catégorie des figures légendaires qui ont illustré l'histoire de Saint-Eustache et tout autant celle de toute la région. Il s'est distingué autant sur la scène municipale qu'au niveau provincial. Non seulement était-il très actif en politique et dans la vie publique, mais il demeurait avant tout un grand médecin et un profond humaniste.

Fils d'un commerçant de Beauharnois, David Marsil est né le 14 février 1835. Sa famille vient s'installer dans la région, soit à Saint-Hermas, au moment où éclatent les événements de 1837. Il commença ses études classiques au séminaire de Sainte-Thérèse en 1845 pour les achever en 1854 au séminaire de Saint-Hyacinthe. Reçu médecin en mai 1858, David Marsil s'établit à Saint-Eustache le 2 février 1859 où il s'intégra rapidement à la bourgeoisie locale.

Ses qualités de médecin consciencieux et dévoué étaient reconnues à travers toute la région où il se fit un grand nombre d'amis. En 1886, l'Université Laval lui décerna un doctorat honorifique pour sa contribution à la science médicale. Par ailleurs, il fut élu au poste de vice-président du collège des médecins du Québec en 1895.

Mais David Marsil ne fut pas seulement qu'un grand médecin. Il fut aussi un grand patriote en ce sens qu'il se consacra également au service des siens dans le domaine politique. Il consacra aussi une bonne partie de ses énergies à réhabiliter la mémoire de Jean-Olivier Chénier, médecin lui aussi.

Il avait 24 ans quand il s'établit à Saint-Eustache, sur une propriété à l'angle des actuelles rues Saint-Louis et de Bellefeuille, de biais avec l'école Notre-Dame. Il habitait donc à deux pas de la famille de Bellefeuille, l'une des plus remarquables de la société villageoise. Quatre ans après son arrivée, il prend femme. Il épouse en effet Philomène Paquin, la fille de Félix Paquin, commerçant et bourgeois du village.

Le 22 janvier 1868, on le retrouve comme nouveau conseiller autour de la table du conseil municipal de Saint-Eustache. Son beau-père, Félix Paquin, fut également élu conseiller à la même occasion.

Le 25 juillet 1870, le docteur David Marsil et le marchand Joseph-Norbert Féré sont élus commissaires d'école en remplacement du curé Guyon et de l'avocat Charles Dolbec. A l'élection du 8 août suivant, David Marsil fut désigné comme président de l'assemblée des commissaires d'école avec un mandat de trois ans. Il termina son mandat le 21 juillet 1873 et refusa une nouvelle nomination en raison de ses trop nombreuses occupations.

Le docteur Marsil était toujours président de la commission scolaire quand il fut élu maire de Saint-Eustache, le 23 janvier 1871, en remplacement de M. Ambroise Caron. Il le demeura jusqu'au 25 janvier 1875 alors qu'il refusera d'amorcer une cinquième année à ce poste. C'est Eméry Féré qui prendra la relève.

En dépit de tout son dynamisme, il n'eut pas de chance en politique. Ainsi en 1878, il fut défait deux fois, aussi bien au fédéral qu'au provincial. Dans ce dernier cas, il obtint 697 voix contre le conservateur Charles Laplante dit Champagne qui en recueillit pour sa part 914. L'année suivante, en 1888, le premier ministre Honoré Mercier le nomma conseiller législatif.

Durant les quatre années où il fut maire, il ne se passa rien de particulièrement remarquable à Saint-Eustache. Aussi nous nous arrêterons à l'année 1871 uniquement. Dès la première séance qu'il présida, le conseil passa un règlement «pour imposer une taxe spéciale sur toute personne qui aura en sa possession ou gardera des chiens dans les limites de la municipalité.» On demanda à Maurice Durocher de fabriquer 50 médailles signées et numérotées, qu'on s'engagea à lui payer sept centins chacune.

Au mois de mars, les conseillers passèrent un autre règlement obligeant les propriétaires ou les occupants d'emplacement sur la rue Saint-

Eustache et sur la rue Saint-Louis à planter des arbres. Ces arbres, des érables, plaines ou merisiers, devaient être sains et de bonne qualité, bien faits et de deux pouces de diamètre au moins.

C'est le premier jour de mai 1871 que le conseiller Dorion a introduit devant le conseil un règlement dans le but de favoriser la construction d'un marché public dans les limites du village. Il avait été suggéré que ce marché soit bâti sur le terrain donné à la municipalité par Charles-Auguste-Maximilien Globensky et par Frédéric Grignon, vis-à-vis la résidence du commerçant Joseph-Norbert Féré.

Est-il nécessaire d'ajouter qu'un autre règlement, passé le 15 août 1871, avait pour but de défendre de vendre ou de «tirer des pétards dans les limites du village...»

David Marsil est décédé à Saint-Eustache le 23 janvier 1899, trois jours seulement après la mort de son épouse bien aimée. M. Raymond Préfontaine, maire de Montréal assista aux funérailles, en compagnie de plusieurs autres dignitaires.

La mort d'un vrai patriote

«Quand meurt un patriote, le deuil se répand dans la nation, les yeux de tous les citoyens considèrent avec tristesse la place laissée vide, les coeurs palpitent d'émotion au souvenir du dévouement, de la générosité et de l'ardeur débordante de celui que la mort vient de refroidir».

Voilà en quels termes les journaux de 1899 ont annoncé le décès du docteur David Marsil, citoyen honoré et respecté du village de Saint-Eustache. Non seulement le docteur Marsil était-il une figure fort populaire à Saint-Eustache et dans toute la région, mais il était aussi très bien connu et respecté à travers toute la province en raison de son titre de conseiller législatif.

En outre, sa grande renommée comme médecin l'avait fait connaître à travers tout le Canada. Le docteur Marsil était aussi le plus grand défenseur du docteur Jean-Olivier Chénier. En parlant de lui, l'Avenir du Nord, dans son édition du 27 janvier 1899, disait: «La disparition de M. Marsil laisse un vaste vide dans les rangs des patriotes les plus sincères et les plus ardents de notre pays.»

Bien que natif de Saint-Timothée, dans le comté de Beauharnois, le docteur avait fait de Saint-Eustache et de toute la région des Deux-Montagnes son pays d'adoption et d'appartenance. Personne n'osera jamais en douter. Né le 14 février 1835 du mariage de David Marsil, marchand, et de Joséphine Bergevin, le jeune Marsil entendit abondamment parler des Patriotes de Saint-Eustache alors qu'il suivait des cours d'histoire du Canada au séminaire de Sainte-Thérèse. Philomène Paquin, sa jeune épouse, appartenait à l'une des plus anciennes et des plus respectables familles de Saint-Eustache. Il lui fut donc facile de se faire accepter par la société locale et régionale. Habitant à deux pas de l'église, le jeune docteur ne passait jamais inaperçu.

Il n'y a qu'à relire les éloges que le journal La Patrie adressait au docteur Marsil au lendemain de sa mort pour comprendre tout le respect et toute la vénération qu'on lui vouait... «La mort de l'honorable M. Marsil, écrivait donc le journal, cause de profonds regrets dans le parti libéral et même dans toute la province de Québec. C'était un vieux patriote, qui a incarné, dans le Nord, avec Wilfrid Prévost, de chaudes idées et de belles revendications, dont la parole retentissante se faisait entendre dans toutes les démonstrations nationales et qui avait pour les faits et les hommes de 1837-38 quelque chose comme une sainte religion».

La Patrie poursuivait en ces termes: «C'était un convaincu, un loyal et il y avait chez lui l'intégrité des grands coeurs, la vaillance des grandes âmes, la bônhomme qu'on aime; sa parole valait de l'or et il avait confiance en tout le monde, tant il était droit, intègre dans toute l'éloquence du terme, aimant avec passion sa province et sa race; il laisse le souvenir ineffaçable d'un excellent citoyen et d'un ardent patriote.»

Et le journal fait allusion, enfin, à l'intimité des liens qui le rattachaient à son village... «Il a vécu, écrit encore le quotidien mont-réalais, presque toute sa vie dans le bourg historique de Saint-Eustache, à côté, tout près de la vieille église encore balafmée par les boulets de Colborne, tout près des cendres de l'immortel Chénier: on aurait dit parfois quelque vieille sentinelle de la légende montant la garde autour du Passé.»

Citoyen éminent, ardent patriote, homme dévoué tout entier à son village et à ses compatriotes, défenseur de Chénier, David Marsil fut avant tout un grand médecin. Il avait étudié dans la première école de Médecine de Montréal, située à l'époque sur la rue Lagauchetière, avant de passer à l'école Victoria. Entre son entrée à ces écoles et sa désignation au poste de président de la section québécoise de l'association médicale canadienne, quel chemin parcouru et quels sacrifices consentis!

Un grand médecin

Le vide laissé par la mort du docteur David Marsil, survenue le 23 janvier 1899, à Saint-Eustache, fut difficile à combler sur le plan politique. Il n'était pas facile de trouver un homme d'une semblable envergure pour assurer sa succession. Mais si l'on a beaucoup parlé de David Marsil, l'homme profondément engagé dans la politique et les luttes sociales, on a tendance à oublier le grand médecin qu'il fut.

Après avoir terminé à Saint-Hyacinthe les études classiques entreprises au séminaire de Sainte-Thérèse, le jeune Marsil poursuivit ses études médicales à l'Ecole de médecine de Montréal et à l'école Victoria. Il fut reçu médecin en 1856, alors qu'il venait à peine de dépasser sa vingtième année. Il entreprit sa carrière médicale, dès qu'il eut réus- sit ses examens de passage devant le bureau provincial. Il s'installa alors spontanément à Saint-Eustache. Et à cette époque, dans l'historique village, on parlait encore avec émotion et respect de Chénier et de ses

patriotes.

C'est sur les bords de la petite rivière du Chêne que David Marsil a passé toute sa vie de médecin.

Au milieu du siècle dernier, les études médicales n'étaient pas faciles et la science encore bien peu avancée. En commentant la volonté et le courage manifestés par le jeune Marsil durant ses études, les journaux écrivaient au lendemain de sa mort... «La science médicale n'était pas enseignée de la manière expérimentale et avec l'aide des laboratoires comme de nos jours. L'exercice de l'observation par la vue et l'auscultation sont l'unique ressource des médecins pour juger de l'état des malades. Les appareils scientifiques des laboratoires manquaient totalement.»

David Marsil était conscient de toutes les difficultés qu'il allait rencontrer. Il était surtout conscient de tout ce que la population de Saint-Eustache et de la région allait attendre de lui. Tout en se vouant au service des malades, il tenta à sa façon, et avec des moyens rudimentaires, d'approfondir ses connaissances et de faire avancer du mieux qu'il pouvait la science médicale. On dit en effet que sa maison devint vite un laboratoire et plus précisément «une salle permanente de dissection.» Grâce aux efforts qu'il déploya il fut vite reconnu comme l'un des grands chirurgiens du Québec et de tout le pays. Il s'occupait d'une façon active non seulement du progrès de la médecine mais aussi de la profession.

Remarqué par ses confrères pour sa compétence et son dévouement, David Marsil fut choisi, lors du congrès de l'Association médicale canadienne, tenu à Kingston en 1895, comme président de la section québécoise de cette prestigieuse association. Avec le docteur J.-M. Beausoleil, David Marsil consacra beaucoup de ses énergies à unifier la profession médicale par tout le Canada. C'est sur le conseil de son confrère et collaborateur, le docteur Beausoleil, que Marsil avait même préparé

un mémoire scientifique qu'il devait présenter devant l'Académie de médecine de Paris en vue d'y être admis dans la section de chirurgie.

Le journal l'Avenir du Nord, en parlant du docteur Marsil, dans un article daté du 27 janvier 1899, dit qu'il fut fait médecin en 1856. Par contre, le Répertoire des Parlementaires québécois parle plutôt de 1858. Quoi qu'il en soit, on reconnut sa science et sa contribution unique à la collectivité par un doctorat «honoris causa» que lui décerna l'Université Laval en 1886.

Il demeura quatre ans à la présidence de la section québécoise de l'Association médicale canadienne, soit depuis sa nomination, lors du congrès de Kingston, en 1895, jusqu'à sa mort, survenue le 23 janvier 1899, à Saint-Eustache.

Durant sa carrière, David Marsil avait trouvé le temps de poursuivre un certain nombre de travaux de recherche dont il avait communiqué les principaux résultats dans la revue l'Union médicale de même que dans l'Encyclopédie internationale de chirurgie.

L'ami des Trappistes

Médecin compétent tout autant que dévoué, David Marsil avait l'âme d'un grand patriote. Sa grande contribution à la vie sociale et politique du Québec le prouve bien. Mais en parcourant la chronique de l'abbaye cistercienne de Notre-Dame-du-Lac, à Oka, on s'aperçoit aussi qu'il entretenait de sincères relations d'amitié avec les Trappistes. Trois textes tirés de cette chronique nous le prouvent bien.

C'est en date du 10 avril 1886 qu'on fait mention pour la première fois du docteur David Marsil. C'est à propos de la mort du Père Benoît, arrivé de l'abbaye de Bellefontaine en avril 1882.

En relatant la disparition de ce religieux, le chroniqueur écrit...

«Ici, il fut le plus humble, toujours au travail, prêt à tout. Sa couronne était prête, le premier de tous il partit pour le ciel. Le Bon Dieu qui sait bien choisir l'appela pour faire de lui un intercesseur d'office dans le ciel au lieu de nous le laisser comme modèle. Le cher père allait cet hiver dire la messe chaque matin à la chapelle extérieure. Un des premiers jours d'avril, il fut prié, comme cela arrivait souvent, de porter la sainte communion à la vieille mère du meunier. La tête rasée de la veille, plein de foi, il eut l'imprudence d'aller sans se couvrir. Quelques heures plus tard, de violents maux de tête le saisirent. Les fièvres cérébrales, le délire, le prirent et malgré le dévouement du docteur Marsil, de Saint-Eustache, il mourut en chantant l'hymne à la sainte Vierge...»

Dans son introduction à la chronique de l'année 1888, l'auteur trace en quelques mots la situation générale de la communauté. Il écrivait...

«Trois cents arpents avaient été déboisés et convertis en prairies. Les terres en friche à leur arrivée, étaient devenues labourables. L'aspect du pays avait complètement changé. Les voyageurs ne s'y reconnaissaient plus et ne tarissaient pas d'éloges. Les habitants voisins, tout en profitant pour la vente de leur lait et de leur beurre de notre beurrerie, commençaient à imiter l'exemple qu'on leur donnait: ils amélioreraient leur terre, augmentaient leurs troupeaux. Tout cela n'aurait pu se faire sans dépenses énormes et la situation financière s'aggravait de plus en plus. Le gouvernement n'oubliait pas son prêt de \$ 10,000 et en demandait même les intérêts. Nous trouvions peu généreuse cette manière d'agir. C'était, il semble, peu comprendre les vrais intérêts agricoles auxquels on voulait donner un grand essor et peu reconnaître notre dévouement et nos travaux...»

«Plongée dans la gêne la plus grande (...) on écrit lettre sur lettre... Plusieurs députés se montraient nos amis dévoués. M. le docteur Marsil, à nous tout dévoué, se montra fidèle. Il plaida en notre faveur auprès de ses amis, MM. Mercier et L.-O. David qui parlèrent chaleureusement en Chambre en notre faveur...»

Il faut se souvenir que le docteur David Marsil fut créé conseiller législatif en septembre 1888.

On trouve, en date du 5 décembre 1892, une nouvelle mention du docteur David Marsil. Il s'agit de la narration de l'accident du frère Léon par le titulaire de la chronique. Il le fait en ces termes...

«Le Bon Dieu envoya une bien rude épreuve à la communauté. Mon F. Léon, novice de choeur, se fit broyer les deux membres jusqu'aux genoux dans les engrenages du moulin. Employé à la lessiverie, il se rendit pour mettre une courroie qui devait mettre en mouvement leur lessiveuse. Il tomba sur le grand rouet qui dans son mouvement l'entraîna dans les engrenages. Il fut précipité violemment à terre et perdit beaucoup de sang. Les os étaient brisés en cinq ou six endroits. Le coeur ne lui fit pas défaut et il ne perdit pas un moment connaissance. L'accident arriva vers onze heures et demi.»

«Les deux docteurs Marsil (le père David, et son fils), mandés en toute hâte, arrivèrent vers une heure et demi. L'amputation de la jambe gauche au moins fut jugée nécessaire. Ils le jugèrent trop faible pour la tenter immédiatement et la remirent au lendemain. Le soir, à six heures, il rendait son âme à Dieu en présence et au milieu des prières de toute la communauté...»

Les funérailles du docteur Marsil

Il n'y avait que trois jours que le docteur David Marsil avait perdu sa femme, née Emélie-Philomène Paquin, quand il fut lui-même rappelé à Dieu. Décédé à Saint-Eustache le 23 janvier 1899, il fut inhumé le 26 janvier suivant dans le cimetière paroissial, après d'imposantes funérailles. Jamais on n'avait vu, dans un village de campagne, un aussi imposant concours de personnalités appartenant à toutes les classes de la société. On rapporte que près de 5,000 personnes voulurent pénétrer dans la vieille église de Saint-Eustache pour rendre un dernier hommage à ce grand ami du peuple qui, en dépit de prises de position politiques parfois intransigeantes, ne comptait presque pas d'ennemis, tout au plus connaissait-il quelques adversaires.

On notera qu'au moment des funérailles du docteur Marsil, l'église de Saint-eustache était plus petite qu'aujourd'hui. En effet, elle a été élargie en 1905-1906, sous la responsabilité du curé Cousineau. Par ailleurs, le monument du docteur Marsil occupe toujours le même endroit dans le cimetière paroissial, adossé à la petite rivière du Chêne.

Le service du docteur Marsil fut célébré par l'abbé Lonergan, alors que le curé Primeau, de Boucherville, présida à la levée du corps. C'est aux étudiants du séminaire de Sainte-Thérèse que l'on avait confié le chant sacré. Les porteurs d'honneur étaient au nombre de six: l'honorable juge Champagne, le notaire C.-H. Champagne, député du comté de Deux-Montagnes et grand ami du défunt, les docteurs Brosseau et Desjardins, ce dernier de Sainte-Thérèse, ainsi que MM. Arthur Laviolette et Laurent-Olivier David, amis intimes du défunt.

De nombreux témoignages floraux vinrent de tous les coins de la province. Les couronnes étaient nombreuses. Parmi les plus remarquées, figuraient celle du Conseil législatif, du Club National, de la Chambre des députés et du Club Chénier de Montréal.

Les trois fils du défunt conduisaient le cortège: Tancrède, Charles et David. On y reconnaissait également ses gendres, MM. Ernest Lahaie, commerçant de Saint-Eustache, ainsi que M. Ethier, de Saint-Lin, de même que son beau-frère, M. J.-A. Paquin, également commerçant fort connu à Saint-Eustache. MM. Georges Marsil, notaire au Michigan, et M. Trefflé Marsil, de Lachute, s'étaient également joints à la foule.

Le gouvernement provincial était représenté par le docteur Guérin alors que les honorables Pérodeau et Girouard étaient là au nom du Conseil législatif. Tous les membres de l'Association de réforme du comté étaient sur place alors que le docteur G.-E. Roy offrit les sympathies du Club Chénier.

Un clergé nombreux avait tenu à assister aux funérailles. Curés et vicaires des paroisses voisines avaient pris place au chœur en grand nombre. Eux aussi voulaient honorer cet éminent citoyen. Deux présences furent particulièrement remarquées: celle du Père abbé d'Oka, Dom Pacôme Gaboury, et celle aussi du supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse et prochain curé de Saint-Eustache, l'abbé J.-Herménégilde Cousineau.

Le maire de Montréal, M. Raymond Préfontaine, était aussi présent et avait pris place dans les premiers bancs de la vieille église. Il était accompagné, entre autres, de MM. Calixte Ethier et Hector Champagne, respectivement députés du comté des Deux-Montagnes à Ottawa et à Québec.

Au lendemain de sa disparition, les journaux disaient du David Marsil... *«Sa vie a été une pensée soutenue, un épanouissement permanent, un hommage de chaque jour à la mémoire des héros de 1837-38».*

Dans l'histoire de Saint-Eustache et de la région, bien peu d'hommes reçurent des témoignages comparables à ceux qui furent adressés à M. Marsil. De 1899, moment de la mort de cet illustre citoyen, il faut peut-être sauter jusqu'en 1960 pour connaître un autre moment d'aussi intense émotion. Là, c'était à l'occasion de la disparition de l'honorable Paul

Sauvé qui avait été député du comté des Deux-Montagnes de 1930 à 1960 et premier ministre du Québec pendant plus de trois mois, soit du 11 septembre 1959 jusqu'au moment de son décès subit, le 2 janvier 1960.

L'hommage rendu à David Marsil était bien mérité. Tous les citoyens de la région avaient tenu à se retrouver dans l'église de Saint-Eustache pour dire une dernière fois à cet homme combien ils l'aimaient. Ils aimait le concitoyen affable et digne; ils aimait le médecin dévoué et consciencieux. Ils respectaient surtout le politicien qui avait oeuvré à divers niveaux, notamment municipal et provincial.

David Marsil était un homme « universel » dans le véritable sens du terme. Il avait su se hisser à un niveau que bien peu de ses compatriotes ont pu atteindre par la suite. Pour les gens de Saint-Eustache et de la région, David Marsil était sans doute plus qu'un ami et un confident, il était presque un modèle et un exemple. Il était aussi celui qui avait réhabilité la mémoire de Jean-Olivier Chénier.

EMERY FERÉ

MAIRE DU VILLAGE DE SAINT-EUSTACHE

(1875-1886)

par

Gilles Boileau

En 1837, Eméry Féré (père) tenta de jouer un rôle de modérateur auprès du docteur Jean-Olivier Chénier et des Patriotes. Avec le curé Jacques Paquin et le député William-Henry Scott, il était l'un des ardents partisans d'une forme particulière de modération, basée sur le respect des lois, dans la mesure du possible. Mais cette modération et cette patience pouvaient quand même être teintées d'une ferme insistance. Quoiqu'il en soit, Féré était tellement enclin à la négociation et à la discussion qu'il donnait aux patriotes l'impression d'être leur adversaire. En effet, dans le Journal historique du curé Paquin, on peut lire en date du 2 décembre 1837 la phrase qui suit...

«...Les insurgés envoyèrent alors chercher du secours au Grand Brûlé et s'emparèrent, cette même nuit, de M. Eméry Féré, qu'ils constituèrent leur prisonnier; ils lui permirent cependant de se retirer au presbytère jusqu'au lendemain.» Le lendemain en question, 4 décembre 1837, Eméry Féré effectuait un rapide voyage à Montréal en compagnie de son beau-frère le curé Jacques Paquin lui-même. Eméry Féré (père) était marchand et c'est dans un hangar qui lui servait sans doute d'entrepôt que furent détenus durant quelques heures plusieurs des patriotes faits prisonniers à la suite de la bataille de Saint-Eustache.

Plusieurs familles de Féré

Il y eut d'autres familles du même nom à Saint-Eustache et il serait assez facile de retracer les liens de parenté existant entre elles. Ainsi on est certain que le 4 juillet 1803 le seigneur Louis-Eustache Lambert-Dumont a cédé à Jean-Baptiste Féré, par bail emphytéotique, le moulin à farine de la

rivière du Chêne. Résidant à Saint-Eustache, Jean-Baptiste Féré était «entrepreneur de moulins.» Quelques années plus tard, soit le 3 novembre 1808, Jean-Baptiste Féré, toujours entrepreneur de moulins, revend le moulin de la rivière du Chêne à Eustache-Nicolas Lambert-Dumont.

Par ailleurs c'est en septembre 1848 que fut tenue, à la porte de l'église paroissiale, une assemblée publique afin d'élire sept conseillers pour former «la corporation du dit village de Saint-Eustache.» Les sept personnes choisies furent MM. Frédéric-Eugène Globensky, Louis Dion, Louis Ouimette, William Leclair, Donald McNaughton, Charles Laplante et Grégoire Féré. Ce dernier occupera son siège de conseiller jusqu'à la fin du mois de juin 1851, alors qu'il cèdera sa place à un nouveau conseiller dans les premiers jours de juillet, lors de l'élection annuelle.

Un autre membre de la célèbre famille Féré, Joseph-Norbert, prit lui aussi une part active dans la vie municipale de Saint-Eustache. En effet, il fut élu pour une première fois conseiller municipal en janvier 1862. Il siégea à la table du conseil sans interruption jusqu'en décembre 1869. Puis il disparut de la scène politique municipale pour deux ans avant d'être de nouveau élu conseiller en janvier 1872. Joseph-Norbert Féré fut donc 11 ans conseiller du village.

Eméry Féré, qui prit part aux événements de 1837, est décédé avant de voir son fils, qui portait le même prénom que lui, faire son entrée dans la vie publique d'une façon fort active. Eméry Féré, fils d'Eméry, fut conseiller municipal de 1864 à 1869: cinq ans. Durant ces cinq années, il siégea à la table du conseil en compagnie de Joseph-Norbert Féré. Simultanément, la veuve d'Eméry Féré (père) était propriétaire de deux emplacements sur la rue Saint-Eustache, soit les numéros 17 et 19 inscrits au cadastre abrégé tel qu'établi en 1862.

Les propriétés de la famille

Quand les commissaires de l'Etat rédigèrent ce cadastre abrégé de la seigneurie de la Rivière-du-Chêne, entre 1860 et 1862, en conformité avec l'Acte seigneurial qui abolissait le système des redevances à payer au seigneur, la famille Féré possédait plusieurs propriétés dans les limites de Saint-Eustache.

Eméry Féré venait au premier rang. Il possédait 54 arpents de terre dans la Grande Côte, 18 dans la partie nord de la petite rivière du Chêne, 40 autres dans la concession nord de la côte des Anges, sans parler d'un emplacement de 30 pieds de front par un arpent de profond dans le village de Saint-Eustache.

Grégoire Féré, qui avait été élu parmi le groupe des premiers conseillers de Saint-Eustache en 1848, avait aussi quelques propriétés: 147 arpents de terre dans la Grande Côte, 12 arpents dans la partie nord du Grand Chicot ainsi que plusieurs emplacements au village même. On trouve aussi, parmi la liste des propriétaires fonciers, le nom de mademoiselle Julie Féré. 109 arpents de terre sont en effet portés à son nom dans le secteur sud du Grand Chicot.

Quand les arpenteurs établirent le premier plan cadastral du village de Saint-Eustache, on retrouvera le nom des héritiers de Norbert Féré parmi les propriétaires de la Grande Rue du village. Ces héritiers possédaient le lot 163, aujourd'hui occupé, entre autres, par la famille Laberge, le long de la rue du Moulin qui, au siècle dernier, portait le nom de rue Saint-Jean-Baptiste. C'est d'ailleurs sur ce terrain que se dressait l'entrepôt-prison des patriotes.

Une famille active dans la politique municipale

Grégoire, Norbert et Eméry Féré (fils) participèrent fébrilement aux destinées du village. Grégoire, l'un des premiers conseillers élus au village, siégea cinq ans au conseil. Elu une dernière fois en 1855, il donna sa démission en raison de son âge avancé et céda alors sa place à Joseph Dorion. Norbert Féré, pour sa part, passa 11 ans à la table du conseil dont quelques-unes en même temps qu'Eméry, entre 1864 et 1869. Au début du siècle, Jean-Baptiste Féré avait dû, lui aussi, participer à sa façon aux affaires municipales. N'était-il pas en effet un des «hommes de confiance» du seigneur Dumont.

Citoyen fort respecté de tous les villageois et cultivateur de grande réputation, Eméry Féré fut lui aussi un homme digne d'une grande confiance. Cette confiance, il l'obtint de ses concitoyens qui en firent leur maire de 1875 à 1886. En plus de sa ferme et de ses terres, Eméry Féré avait des biens au village dont il fut le maire pendant 12 ans. Seule la mort mit fin à son règne.

Rares sont les cultivateurs qui furent maire de Saint-Eustache, plus particulièrement du village. Ambroise Caron, de 1862 à 1870, fut le premier. Eméry Féré fut le second. Tous les deux moururent alors qu'ils occupaient le poste. Il faudra attendre jusqu'en 1950 pour voir un autre cultivateur devenir maire de Saint-Eustache: ce fut M. Alphonse Rochon, mieux connu sous son surnom de «Bidou.» Il exploitait une ferme dans le haut du village, au lieu dit «les quatre fourches», aujourd'hui occupé par le grand centre commercial que nous connaissons tous et qui longe le boulevard Sauvé, au sud de la rue Saint-Laurent. Le boulevard Sauvé, entre le centre commercial et le chemin du Chicot, occupe aujourd'hui la tracé de l'ancien «chemin du Qui le croirait?

La rue Féré

Aujourd'hui, seule la rue féré rappelle aux citoyens de Saint-Eustache et à toute la population de la région le souvenir de cette grande famille qui, de 1848 à 1886, fut des plus actives sur la scène municipale. Sans parler, bien sûr, du rôle que joua Eméré Féré, père, lors des malheureux événements de décembre 1837, ni de l'œuvre de Jean-Baptiste Féré, comme entrepreneur de moulins, au début du XIX^e siècle. Est-il besoin d'ajouter qu'Eméry Féré fils tenta aussi sa chance sur la scène provinciale. En effet, il se présenta comme candidat du parti libéral aux élections complémentaires de 1884, contre le député sortant Benjamin Beauchamp. Il fut défait par 905 voix contre 747. Pour sa part, Jean-Baptiste Féré, fut député du comté de York, de 1815 à 1820. Créé en 1792, le comté de York comprenait alors les comtés de Vaudreuil-Soulanges, Argenteuil, Deux-Montagnes, les îles Perrot et Bizard. En réalité il comprenait tout le territoire compris entre le lac des Deux-Montagnes et le Témiscamingue.

A Saint-Eustache, dans l'esprit de plusieurs, la rue Féré sera toujours «la montée», comme on l'appelait autrefois. Elle allait de l'intersection de la rue Féré, justement, et de la rue Saint-Louis, jusqu'au petit pont sur la rivière du Chêne, dans le haut du village. C'était le chemin qui longeait sur toute sa longueur l'ancien «rond de course» de M. Ernest Pesant.

A propos des efforts déployés par Eméry Féré, père, pour ramener les patriotes de 1837 à la raison, on peut se demander si les hommes de Chénier

n'avaient pas eu un peu raison de se méfier de la sincérité et de la profondeur de ses sentiments puisque M. Féré père était à l'emploi du seigneur Globensky, ennemi juré des Patriotes. En effet Eméry Féré agissait, entre autres, comme arpenteur pour les Globensky.

Douze ans maire du village

Eméry Féré, fils, fut longtemps maire du village de Saint-Eustache. Elu le 25 janvier 1875, il demeura en poste jusqu'à sa mort survenue en 1886. Il succéda au docteur David Marsil qui refusa le poste. En effet, le distingué médecin refusa d'être renouvelé dans son mandat de maire du village, poste qu'il occupait depuis 1871

Au début de 1875, il y eut des élections à Saint-Eustache. Les trois conseillers sortant de charge, qui étaient MM. Pierre Vanier, Joseph-Norbert Féré et Adolphe Renaud, furent remplacés par MM. Eméry Féré, Calixte Ethier et Damase Rochon. C'était le 11 janvier 1875.

Quelques jours plus tard, le 25 janvier, une assemblée spéciale fut convoquée par le maire David Marsil pour procéder à l'élection d'un nouveau maire. Sans aucun doute, le docteur David Marsil aurait-il pu être facilement réélu. Mais il ne le souhaitait pas et choisit plutôt de donner sa démission. Ses affaires professionnelles de même que ses préoccupations personnelles l'accaparaient beaucoup trop.

Tous les conseillers, anciens et nouveaux, étaient présents à cette séance spéciale, de même que le maire Marsil lui-même et le secrétaire-trésorier, le notaire Cyrille-Handgrave Champagne. On le connaissait surtout par ses seules initiales: «C.-H.» Aux trois conseillers nouvellement élus, s'ajoutaient MM. Grégoire Pesant, Joseph Tassé et Arthur Laviolette. On notera avec une certaine surprise que la rue Féré longe en réalité l'ancienne terre de M. Grégoire Pesant. C'est en quelque sorte l'un des nombreux prolongements de l'histoire dont on peut être témoin à Saint-Eustache.

Mais revenons à la séance du conseil de ce 25 janvier 1885. A peine était-elle ouverte, qu'on parla immédiatement de choisir un maire pour la nouvelle année. Voici d'ailleurs ce que dit le procès-verbal de cette séance

mémorable...

«Après lecture des procédés de la dernière session, MM. les conseillers ont agité la question de la nomination du maire. Et Mr Eméry Féré, secondé par Mr Joseph Tassé, propose que Mr David Marsil soit reçu maire, mais ce Monsieur déclinant l'honneur de cette charge, Mr Arthur Laviolette secondé par Mr Joseph Tassé propose que Mr Eméry Féré soit nommé Maire, passé unanimement.»

Douze ans de loyaux services

Eméry Féré, cultivateur de son métier, s'occupa des affaires du village avec un grand dévouement et une profonde sincérité. Il présida avec dignité et aussi avec une grande assiduité aux séances du conseil municipal du village. Il fut rarement absent. Mais en 1886 Eméry Féré tomba malade. Il fut remplacé dans le fauteuil du maire pour l'assemblée du 2 août de cette année là par l'avocat Charles Dolbec. Il revint cependant reprendre son poste lors de la séance du 9 août suivant, alors que le conseil approuva les comptes des douze derniers mois. Puis Eméry Féré fut de nouveau absent pour les deux séances suivantes, celles du 6 septembre et du 4 octobre 1886. Il fut remplacé, la première fois, par Charles Dolbec, et pour la seconde, par le conseiller Alfred Limoges, populaire marchand du village.

Cette assemblée du 4 octobre fut de bien courte durée. On ne prit que quelques minutes pour autoriser le secrétaire-trésorier à payer, à même les fonds publics, la moitié du compte présenté par M. Ulric Robillard qui avait réparé, quelques temps auparavant, le pont de la rue Sainte-Virginie. Le montant à payer se chiffrait à neuf dollars et quatre-vingt-six sous. Le secrétaire-trésorier reçut aussi l'autorisation de payer le coût des réparations à faire au grand pont de la rue Saint-Louis dont le macadam était en bien piteux état.

Et comme s'il avait prévu un grand malheur, le conseil municipal interrompit ses délibérations pour les reporter au lendemain, 5 octobre. La séance fut levée sur proposition de M. Alfred Limoges, président temporaire de la dite assemblée, en remplacement de M. Eméry Féré qui ne devait jamais plus occuper son fauteuil de maire du village.

Des hommes dévoués et généreux

Maire du village de Saint-Eustache du 25 janvier 1875 jusqu'au 4 octobre 1886, Eméry Féré fut appelé à travailler avec plusieurs de ses concitoyens à la table du conseil. A chaque époque de l'histoire du village, il y eut des hommes qui se donnèrent sans compter à la politique municipale. Il a pu arriver, parfois, que quelques-uns le firent en pensant peut-être un peu plus à eux qu'à leurs commettants, mais il faut reconnaître que la plupart s'y consacrèrent avec la plus ferme intention de se dévouer au plus grand intérêt de la collectivité.

Au cours de ces douze années qu'Eméry Féré, homme de la terre intimement ensouché dans son terroir, passa à la table du conseil comme maire, une vingtaine de ses voisins et concitoyens y siégèrent également, à titre de conseillers, pour des périodes plus ou moins longues. C'est ainsi, par exemple, que Damase Rochon, en 1875, Adolphe Clément, en 1876, et Venance Dutrisac, en 1880, ne restèrent qu'un an aux côtés d'Eméry Féré. D'autres demeurèrent en poste beaucoup plus longtemps.

Ce fut le cas, entre autres, du forgeron François Thérien (1881-1882) mais surtout de Léon Gravelle (1880-1886), de Grégoire Pesant (1875-1882) et du commerçant Alfred Limoges qui fut pendant huit ans, de 1878 à 1886, le collègue de M. Féré. Au cours de cette période de 1875 à 1886, les quatre hommes forts de la politique municipale furent sans aucun doute le maire Féré et ces trois conseillers cités. MM. Pesant et Limoges abandonnèrent la politique municipale active quelques mois seulement après le décès d'Eméry Féré, dans les derniers jours de 1886.

Deux ponts à faire réparer

Elu à la fin de janvier 1875, le nouveau maire ne présida, au cours de cette première année, que deux ou trois assemblées importantes. La première eut lieu le 12 mars et fut consacrée en entier à la révision du rôle d'évaluation. C'est bien là un sujet important s'il en est un!

1875 fut une année de réparations aux deux ponts du village: à celui de la rue Saint-Louis comme à celui du haut du village. On commença par demander

des soumissions pour de sérieuses réparations au pont de la rue Saint-Louis qui encore une fois menaçait de s'écrouler. Lors d'une assemblée subséquente, les conseillers demandèrent d'autres soumissions pour des réparations au pont du haut du village, cette fois. Enjambant la rivière du Chêne à la hauteur de la rue Sainte-Virginie, on l'appelait surtout le «pont de la Ducharme.» La rue Sainte-Virginie est devenue la rue de la Forge et le vieux pont est disparu.

C'est également au cours d'une séance du conseil de cette même année 1875 que les conseillers passèrent un règlement stipulant qu'il était défendu de décharger une arme à feu dans les limites du village. Il était aussi interdit de faire exploser des pétards!

1876 fut une année calme pour le conseil municipal, si l'on fait exception de quelques démissions. Le médecin et ancien maire David Marsil démissionnera pour être remplacé par le potier Magloire Labelle. Pierre Lahaie, marchand général, remplaça le cultivateur Adolphe Clément et Damase Rochon fut remplacé à son tour par un autre commerçant, Damase Saint-Pierre.

Chaque nouvelle année ramenait son habituel cortège de nominations: estimateur, inspecteur des trottoirs, inspecteur du pain, gardien d'enclos, constable, etc. Tous ensemble, ils devaient veiller au respect des règlements et à la bonne tenue des biens municipaux. Ils formaient le contingent des «officiers municipaux.» Par ailleurs, le conseil distribuait aussi chaque année un certain nombre de permis de vente de liqueurs spiritueuses, vineuses et fermentées. Cinq certificats de licence furent accordés aux marchands Isaïe Gauthier, Daniel-Adolphe Plessis-Bélair, Pierre Lahaie, Alfred Limoges et J.-A. Paquin. En plus d'être commerçants ou marchands, les trois derniers furent aussi, à un moment ou l'autre, conseiller municipal à l'époque d'Eméry Féré.

Quatre hôteliers reçurent également leur certificat de licence: Charles Mari-neau, Olivier Paquette, Joseph-Mathias Goulet et Guillaume Leroux.

Rien de bien sensationnel ou d'exceptionnel ne marqua l'année 1877. Un seul changement survint à la table du conseil: Joseph Tassé céda sa place à Jean-

Baptiste Marineau. Les mêmes commerçants et les mêmes hôteliers qu'en 1876 reçurent des permis pour vendre des boissons en 1877. Ainsi donc, à Saint-Eustache, à cette époque, on pouvait boire ou acheter des boissons en neuf endroits différents. Ce n'était pas le régime sec!

On parlait déjà d'un chemin de fer

Un seul fait important à signaler en 1877: un règlement fut passé pour obliger les contribuables à participer au financement de la construction du chemin de fer entre Saint-Eustache et Sainte-Thérèse. On passera sous silence la «générosité» des conseillers qui acceptèrent de payer le cerceuil de la mendiante Quenneville et qui versèrent aussi la somme de \$ 1.00 au huissier Marcel Périllard «pour le soin et la garde d'un vagabond.» A la fin de l'année, le village n'avait pas de dettes mais plutôt la jolie somme de \$ 24.56 dans ses coffres.

1878 ne fut pas plus palpitante que 1877. On continuait de parler du chemin de fer entre Sainte-Thérèse et Saint-Eustache. Pour cette raison, on fit imprimer, par les soins du journal Le Nouveau Monde, 250 copies d'un rapport relatif à ce projet. Le rôle d'évaluation totale, à cette époque, atteignait un sommet: \$ 2,535.00.

Au début de 1879, le conseiller Magloire Labelle fut remplacé par Charles-Henri Lefebvre de Bellefeuille alors que le marchand Pierre Lahaie céda son siège à un autre commerçant bien connu dans la région: J.-A. Paquin. Ce fut l'une des années les plus calmes du règne d'Eméry Féré. Encore une fois, le village se montra fort généreux en déboursant la somme nécessaire pour faire conduire le mendiant Joseph Girard à l'asile de la Longue-Pointe et en faisant poser des traverses en pierre dans les rues du village.

Comme on peut s'en rendre compte, rien, au cours de la période 1875-1879, n'a vraiment pu empêcher Eméry Féré de bien dormir. C'était l'époque où les intérêts du maire du village s'identifiaient pleinement et intégralement à ceux de ses concitoyens. Ce qui était bon pour le premier l'était aussi pour les autres.

Un seul nouveau conseiller municipal fit son apparition à la table du conseil en 1880. En effet, Venance Dutrisac remplaça Jean-Baptiste Marineau. Par contre, le conseiller Damien Saint-Pierre, commerçant comme quelques autres de ses collègues, céda son siège en cours d'année à Léon Gravelle, teneur de son métier. Le conseiller Saint-Pierre avait lui-même remplacé le conseiller Damase Rochon au cours de 1876.

Le premier ministre à Saint-Eustache

Le 21 novembre 1880 fut un jour faste pour le village et toute la région. Le premier ministre de la province de Québec, l'honorable Joseph-Adolphe Chabreau, accompagné de Monsieur Lefebvre, consul de France à Québec, y était de passage. Pour défrayer le coût des dépenses encourues par la municipalité à l'occasion de cette visite, le conseil a dû se résigner à emprunter la somme de «140 piastres de Monsieur C.-A.-M. Globensky, à un taux d'intérêt de 8%.»

Parmi les affaires courantes que le conseil dut expédier au cours de la même année, il y eut, entre autres, la nomination de certains inspecteurs et officiers municipaux de même que l'attribution d'un certain nombre de certificats de licences pour auberges et commerces désireux de faire la vente de boissons.

Quelques-unes des décisions prises par le conseil municipal, en 1880, font sourire, cent ans plus tard... Ainsi le conseil refusa de rembourser Emmanuel Monette qui avait perdu son cheval en traversant la rivière des Mille Iles sur la glace. On paya par contre le cercueil de la fille de Joseph Raby, trop pauvre pour pourvoir lui-même à cette dépense pourtant essentielle. On décida aussi de verser la rondlette somme de \$ 1.00 par jour à ceux des citoyens de Saint-Eustache qui étaient choisis comme jurés.

En 1881, il y eut remplacement en succession au conseil. Venance Dutrisac, qui siégeait au conseil depuis le 2 août 1880 seulement, remit sa démission et fut remplacé par le menuisier Honoré Rochon qui plus tard cèdera lui aussi son siège au forgeron François Thérien.

Le «Quebec, Montreal, Ottawa & Occidental Railway»

En cette année 1880, on passa deux importants règlements. Le règlement No 13 décrétait la formation du comité chargé d'étudier l'établissement d'un aqueduc. Le dit règlement autorisait aussi la construction d'un aqueduc avec la fixation de «tarifs de charges d'eau.» Un peu plus tard, le règlement No 14 fut voté afin de protéger la santé et de faire disparaître «les immondices.» Une assemblée publique fut tenue à l'automne au sujet de l'aqueduc: on y décida d'attendre encore avant de se lancer dans la réalisation d'une telle entreprise fort coûteuse et aux résultats incertains.

Pour sa part, l'idée d'un chemin de fer reliant Saint-Eustache et Sainte-Thérèse faisait son chemin et gagnait de nouveaux adeptes. Très vite, les deux municipalités, celle du village et celle de la paroisse, avaient accepté de céder gratuitement les terres dont aurait besoin la compagnie «Quebec, Montreal, Ottawa & Occidental Railway.» C'est Alfred Limoges, marchand du village, qui proposa l'adoption du règlement No 16 qui autorisait le conseil à fournir et à payer la moitié du prix du terrain nécessaire à la construction de l'embranchement reliant Saint-Eustache à Sainte-Thérèse... et à Montréal. C'est au cours d'une grande assemblée publique, tenue le 19 septembre 1881, que les contribuables de Saint-Eustache approuvèrent ce règlement.

Deux grands projets

En 1882, deux nouveaux conseillers font leur apparition à la table du conseil municipal: Charles Dolbec, avocat, et Adolphe Renaud, commerçant. Ils succèdent à Charles-Henri Lefebvre de Bellefeuille et à J.-A. Paquin, deux des grandes personnalités du village.

Après leur échec de 1880, les promoteurs de l'aqueduc municipal ne s'étaient pas découragés. Ils revinrent à la charge en 1882. On proposa de nouveau, par le règlement No 17, la construction d'un aqueduc pour le village. Messieurs les conseillers adoptèrent ce règlement à l'unanimité tandis que les électeurs municipaux, que l'on consulta aussi, l'approuvèrent également lors d'une grande réunion publique tenue le 27 janvier.

Le contrat pour la construction de cet ouvrage d'envergure fut donné à MM. C.-A.-M. Globensky, de Saint-Eustache, et Joseph Lachapelle, de Saint-Jérôme. Ils allaient aussi en être les propriétaires. De cette façon, le seigneur Globensky allait contrôler encore un peu plus l'économie du village.

Globensky avait rendu tellement de services au village que les conseillers devaient bien, en retour, lui consentir quelques petites faveurs... N'est-ce pas lui qui avait prêté au village les «140 piastres» dont on avait eu besoin pour défrayer le coût de la visite du premier ministre Chapleau à Saint-Eustache?

C'est aussi en 1882 qu'on imposa, peut-être pour la première fois, une taxe sur les chiens: elle était de cinquante centins. C'est aussi à compter de cette même année qu'on posa et alluma, chaque soir, un fanal dans la rue Saint-Narcisse. Devenue la rue Dorion de nos jours, la rue Saint-Narcisse conduisait à la gare. Au cours de l'une des séances régulières du conseil, Daniel Ethier présenta une requête pour faire installer une machine à carder la laine sur le lot No 82, dans le haut du village. Le conseil, surpris d'une telle requête, demanda à réfléchir.

Aussitôt le chemin de fer construit entre Saint-Eustache et Sainte-Thérèse, le conseil municipal décida, en 1883, d'élargir le haut de la rue Saint-Narcisse «près du point de départ du chemin de fer.» Doit-on rappeler qu'une fois rendus à Sainte-Thérèse, les voyageurs en provenance de Saint-Eustache pouvaient prendre le train pour Saint-Jérôme ou pour Montréal.

Afin de réduire le temps d'attente des voyageurs venant de Saint-Eustache en route pour Montréal et qui devaient prendre, à Sainte-Thérèse, le train arrivant de Saint-Jérôme, le conseil municipal de Saint-Eustache adressa aux propriétaires de la ligne une requête pour que l'heure du départ du train du matin soit fixée à 7 heures 05.

Une décision nettement plus importante fut prise en cette année 1883. On décida en effet, dès cette année, de présenter tous les règlements et avis du conseil en français seulement.

Entre 1880 et 1884, Eméry Féré, simple cultivateur et maire de son petit village, a beaucoup fait pour ses concitoyens: on lui doit, entre autres, le chemin de fer, un projet d'aqueduc et des règlements rédigés et présentés en français.

De petits comptes et quelques nominations

Mais dans la vie d'un maire de village à caractère foncièrement rural, il ne peut pas y avoir que de grands moments. Il y a donc eu un bon nombre de gestes fort discrets; il y a des heures creuses où les actions ont habituellement bien peu d'éclat. Ces actions sont cependant nécessaires au bon fonctionnement de la vie municipale. Ce sont, en dépit de leur quotidienneté, des gestes dont la collectivité ne peut se passer. C'est ainsi que l'année 1884 fut l'une des plus «ordinaires» du règne d'Eméry Féré.

C'est lors d'une assemblée publique tenue le 14 janvier de cette année là, en la résidence du secrétaire-trésorier C.-H. Champagne, qu'Eméry Féré fut encore une fois réélu - comme il fallait bien s'y attendre - au conseil municipal en compagnie d'Alfred Limoges, commerçant, et de Léon Gravelle, tanneur. Les autres conseillers déjà en fonction furent reconduits dans leur charge, sans exception: Ils avaient nom: François Thérien, forgeron, Charles Dolbec, avocat, Adolphe Renaud, marchand, et Jean-Baptiste Binette.

Même si l'élection eut lieu le 14 janvier, la première assemblée du conseil du village ne fut convoquée que pour le 3 mars. C'est d'ailleurs à cette première rencontre des élus qu'Eméry Féré fut nommé maire pour une dixième année consécutive. La proposition en fut faite par Alfred Limoges, secondé par Léon Gravelle.

Pour un maire, il n'y a pas de petits gestes. Nous le savons. Il n'y a que des actions et des gestes nécessaires, requis par l'intérêt et le bon fonctionnement de la vie municipale. Ainsi, en ce 3 mars 1884, l'assemblée était à peine ouverte que déjà on proposait de payer une somme de six piastres à Octave Limoges, pour avoir surveillé divers travaux effectués dans le village. On procéda, immédiatement après, à la nomination des officiers de la municipalité pour les deux prochaines années.

Les estimateurs furent les premiers désignés. Le choix du conseil s'arrêta sur Octave Limoges, à qui on venait de payer un petit compte, et qui était cultivateur. MM. Pierre Vanier, bourgeois, et Honoré Rochon, commerçant, furent les autres estimateurs choisis. Pour leur part, Olivier Savard, sellier, et Paul Lauzé, charron, se virent confier la tâche d'inspecteurs de voirie. François-Xavier-Martial Charbonneau, bourgeois, et Omer Jubinville, menuisier, furent nommés inspecteurs des trottoirs et des règlements. Ces deux officiers avaient le pouvoir et le devoir de faire exécuter tous les règlements en vigueur dans le village.

Daniel-Adolphe Plessis-Bélair, commerçant, et Olivier Paquette acceptèrent leur nomination comme auditeurs. Eméry Beauchamp, journalier, accepta la tâche de gardien d'enclos. Un inspecteur agraire fut aussi désigné mais nous ignorons son nom. MM. Cyprien Binette, L.-V. Gadbois et Venance Dutrisac acceptèrent de bonne grâce la charge de constable. Enfin, deux surintendants du feu furent aussi choisis: MM. Benjamin Lefebvre, cultivateur, et Joseph-Mathias Goulet, hôtelier. Les conseillers du village avaient une nette tendance à confier maintes responsabilités aux commerçants locaux.

En l'absence du maire Eméry Féré, l'assemblée du 7 avril 1884 se déroula sous la présidence de M. Adolphe Renaud. C'est ce même M. Renaud qui sera maire du village, en avril 1910, au moment de l'incendie catastrophique qui ravagera tout le haut de la petite agglomération.

Cette absence remarquée du maire Féré était l'une de ses toutes premières. Elles allaient cependant devenir de plus en plus fréquentes, en raison d'une santé devenue assez chancelante. Mais le maire Féré n'était pas le seul absent en ce 7 avril 1884. Charles Dolbec et François Thérien étaient aussi absents. L'ordre du jour de cette soirée ne comportait qu'un seul point: il s'agissait en effet d'accorder au conseiller Alfred Limoges *«un certificat de licence pour vendre en détail des liqueurs enivrantes dans son magasin.»* M. Limoges devait toutefois se conformer au règlement municipal qui interdisait de vendre de telles boissons *«en quantités moindre qu'une chopine à la fois.»*

En acceptant d'accorder un tel permis à l'un de leurs collègues du conseil municipal, peut-on penser que les autres conseillers lui faisaient ainsi une faveur un peu spéciale? Peut-être était-ce là la raison qui expliquerait l'absence du maire et de deux autres conseillers. Même si nous devons prendre en considération la mauvaise santé de M. le maire, il faut au moins reconnaître qu'il s'agissait là d'une étrange coïncidence et d'une situation délicate.

On accorda d'autres certificats de licence lors de l'assemblée du 28 avril suivant... D'abord à trois aubergistes de métier: Olivier Paquette, Joseph-Mathias Goulet et Charles Marineau. Ici encore on notera que MM. Goulet et Paquette avaient accepté diverses charges comme officiers municipaux peu auparavant. Un service en attire un autre... On accepta aussi de payer la somme étonnante de 60 centins au conseiller Léon Gravelle «pour de légères réparations faites à deux ponts du village.»

Un secrétaire-trésorier trop généreux

L'assemblée du 30 juillet ne fut pas longue, au contraire. On autorisa le trésorier, et aussi secrétaire, du conseil du village, à écrire au surintendant général du chemin de fer du Pacifique Canadien pour lui demander de «faire macadamiser et égoutter les alentours de la station du chemin de fer». Et l'assemblée fut aussitôt terminée. A l'assemblée du 11 août, les conseillers acceptèrent d'accorder à L.-V. Gadbois, qui était l'un des trois constables désignés par la municipalité, un permis pour vendre des liqueurs enivrantes dans son restaurant. Il y avait donc un restaurant à Saint-Eustache en 1884. Peut-être y en eut-il d'autres avant cette date, mais nous n'en avons trouvé aucune mention dans les documents officiels. Il faut dire toutefois que le permis accordé à Gadbois pour son restaurant ne le fut pas à l'unanimité. En effet, le conseiller Alfred Limoges s'y opposa prétextant qu'il y avait assez de vendeurs de boisson dans la municipalité. On remarquera cependant que le bon conseiller Limoges prêchait pour sa paroisse, étant donné que lui-même vendait des boissons dans son propre magasin. Il faut encore ajouter qu'il y avait à Saint-Eustache, à cette époque, «des maisons de tempérance et d'entretien public».

C'est encore à la séance du 11 août que l'on examina les comptes du secrétaire-trésorier C.-H. Champagne. A cette occasion, M. Olivier Paquette, hôtelier et auditeur du village pour les besoins de la cause, déclara que l'état des comptes présenté par M. Champagne était correct et fidèle. Les conseillers Limoges et Gravelle proposèrent donc d'autoriser le maire à donner une décharge valable au dit secrétaire, «moins et excepté la somme de cinq piastres» payées en trop, sur deux comptes différents, le premier pour l'entretien des chemins d'hiver, et le second pour des réparations effectuées au pont de la rue Saint-Louis. C'était comme ça autrefois.

Tous ces petits gestes, bien anodins, posés par le maire et son équipe, en 1884, n'avaient pas beaucoup d'éclat mais ils étaient nécessaires.

Une taxe spéciale imposée par le maire

Sous la présidence du maire Eméry Féré, le conseil municipal du village de Saint-Eustache a dû prendre une grave décision lors de son assemblée du 1er septembre 1884: il fallait relever le taux des taxes municipales. Cette décision a alors pris la forme d'un règlement: le règlement No 25.

Dans le grand livre des délibérations du conseil municipal du village de Saint-Eustache, en cette date du 1er septembre 1884, on a donné à l'inscription de ce règlement toute la dignité possible, Voici comment est rédigé le début du procès-verbal de cette séance:

*«A une session générale du conseil municipal du village de Saint-Eustache, tenue aux lieu et heure ordinaires des sessions du conseil, lundi le premier jour de septembre, mil huit cent quatre vingt-quatre, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec, à laquelle session sont présents: Monsieur le maire Eméry Féré et messieurs les conseillers Charles Dolbec, Adolphe Renaud, Alfred Limoges, Léon Gravelle et Jean-Baptiste Mari-
neau, formant un quorum du conseil sous la présidence de M. le maire...»*

Il manquait donc un conseiller. En effet, François Thérien, forgeron, était absent. Thérien avait fait son apparition à la table du conseil municipi-

pal en 1881. Il demeura conseiller jusqu'à la fin de 1885. Pourquoi était-il absent? On ne peut le savoir, bien entendu. Mais peut-être ce conseiller ne voulait-il pas voir son nom associé à une décision qui allait certainement provoquer un malaise au sein des contribuables.

Après l'adoption du compte rendu de la séance précédente, le règlement numéro vingt-cinq fut donc présenté par Adolphe Renaud, secondé par Alfred Limoges. On notera que le proposeur et le secondeur étaient tous deux commerçants. Le règlement en question visait à «prélever une somme de deniers sur tous les contribuables et propriétés imposables de la dite municipalité».

Pourquoi imposer les contribuables?

Le montant que l'on voulait prélever se chiffrait à 727 piastres et quelques centins, y compris les intérêts. De cette somme, on en utiliserait 530 pour compléter le montant souscrit par le village lors de la construction du chemin de fer Saint-Eustache - Sainte-Thérèse. Environ 125 piastres étaient aussi nécessaires pour la reconstruction du quai attenant au grand pont du haut du village, sur la petite rivière du Chêne. Il faut sans doute ici parler de «rempart» plutôt que de quai.

La municipalité devait aussi 190 piastres à Monsieur C.-H. Champagne, secrétaire-trésorier du village. En plus du salaire de l'année précédente, il fallait aussi lui rembourser le montant de certaines avances qu'il avait faites au nom de la corporation. En tant que notaire, M. Champagne pouvait bien avancer quelques légères sommes à la municipalité, fidèle employeur. Quarante piastres étaient aussi nécessaires pour veiller à l'entretien des chemins et ponts de la municipalité au cours de l'hiver qui s'annonçait.

En somme, un grand total de 885 piastres devait être atteint. De cette somme, on a pu heureusement en déduire 175 au titre des arrérages que l'on espérait récupérer dans les meilleurs délais. Le village avait donc 710 piastres à payer. Il n'avait pas cette somme dans ses coffres. Il lui fallait donc emprunter ou prélever cette somme sur les biens imposables des contribuables. C'est donc cette dernière solution que l'on a retenue.

Une répartition de trois cinquièmes de centin

Voyons en quels termes fut rédigé ce règlement... «Attendu qu'il est opportun de payer dans le plus court délai cette somme de sept-cent dix piastres, qu'il soit prélevé aussitôt que possible et par les pouvoirs de droit sur tous les contribuables et propriétés imposables de la municipalité du village de Saint-Eustache une somme de sept cent vingt-sept piastres et deux centins et trois cinquièmes de centin courant par une répartition de trois cinquièmes de centin par piastre sur la somme de cent vingt-un mille cent soixante-onze piastres courant, montant de l'évaluation actuelle des propriétés et biens imposables de la dite municipalité, laquelle somme de sept cent vingt-sept piastres deux centins trois cinquièmes de centin devra servir à acquitter la dite somme de sept cent dix piastres courant, avec tous déficits & imprévus à rencontrer, et que le secrétaire-trésorier soit autorisé & tenu de faire & préparer aussitôt que possible, le rôle de perception basé sur ce que susdit & d'en donner avis public tel que de droit».

Ainsi donc ce texte nous apprend que l'évaluation totale du village en 1884 atteignait le total impressionnant de 121,171 piastres. Et une taxe de trois cinquièmes de centin par piastre correspondait à une cotisation de 60 sous par 100 dollars, en termes actuels. Ce règlement numéro vingt-cinq fut adopté unanimement à la séance du 1er septembre 1884.

Avant que cette assemblée ne soit levée et que le conseil ajourne à une date ultérieure, le conseiller Charles Dolbec fit motion qu'à la prochaine séance il présenterait un projet de règlement ayant pour objet la construction d'un marché à Saint-Eustache.

Un douzième et dernier mandat

Le 11 janvier 1886, les électeurs municipaux de Saint-Eustache élirent comme conseillers MM. Cléophas Aubé, propriétaire de moulins, et Octave Bélisle, menuisier. Retenu chez lui par la maladie de plus en plus fréquemment, Eméry Féré n'a pas participé à cette élection qui s'est déroulée en la résidence du secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Champagne, toujours.

Eméry Féré avait l'estime des citoyens du village et des conseillers. En dépit de ses absences assez fréquentes au cours des deux dernières années, il obtint encore une fois la confiance de ses collègues du conseil à la séance du 1er février 1886 et fut réélu maire pour une douzième fois, sans interruption. Personne n'avait encore réussi un pareil exploit, ni Frédéric-Eugène Globensky (1848-1849), ni William-Henry Scott (1850-1851), ni Charles Dolbec (1852-1856), ni Joseph Lefebvre de Bellefeuille (1857), ni Charles Lemoyne de Martigny (1858-1859), ni Charles-Auguste-Maximilien Globensky (1860-1861), ni Ambroise Caron (1860-1871).

En vérité, Eméry Féré fut réélu maire in absentia. Il n'assistait même pas à la séance où il fut proposé comme maire par monsieur Alfred Limoges. Ce dernier avait vu sa proposition secondée par Cléophas Aubé. En l'absence d'Eméry Féré, c'est Adolphe Renaud, un marchand du village, qui occupait le fauteuil présidentiel. Encore une fois, c'est Alfred Limoges qui en avait fait la proposition. Marchand réputé de Saint-Eustache, Alfred Limoges faisait figure, en quelque sorte, d'éminence grise. Plusieurs décisions importantes prises par le conseil municipal du village de Saint-Eustache le furent après proposition ou intervention du commerçant Alfred Limoges.

Après la 12^e et dernière élection d'Eméry Féré, le conseil ne se réunit que le 5 avril suivant. Eméry Féré était présent à cette assemblée régulière où le conseil, en plus de procéder à la nomination des officiers municipaux pour les deux prochaines années, autorisa le secrétaire-trésorier à payer trois piastres pour l'achat du cercueil de Paschal Brunet.

Quelques membres du conseil trouvant le coût de ce cercueil trop élevé, on proposa pour l'avenir qu'on cherche des cercueils à bon marché pour les pauvres, c'est-à-dire pas plus de deux dollars.

Des absences de plus en plus nombreuses

Il y eut une assemblée spéciale le 15 avril. Présidée par Eméry Féré, l'assemblée procéda à l'octroi devenu presque automatique des certificats de licences d'auberges ou de maisons d'entretien public. Pour une rare fois,

cependant, l'octroi de ces permis se fit sur vote partagé. Avant de se quitter, les conseillers approuvèrent également le nouveau rôle d'évaluation.

L'assemblée du 15 avril fut ajournée. Elle reprit le même jour. Etrange! On discuta encore des fameux permis pour les auberges, magasins et maisons d'entretien public. Le conseiller Dolbec se fit alors le défenseur de « quatre maisons pour la vente au détail de liqueurs enivrantes ». La proposition du conseiller Dolbec visant à limiter le nombre de licences fut battue sur vote partagé encore une fois.

Eméry Féré était présent aux assemblées du 7 juin et du 5 juillet 1886. Absent toutefois de la séance du 2 août, il fut remplacé comme président d'assemblée par le conseiller Charles Dolbec. La rencontre fut de bien courte durée. On se contenta d'autoriser le secrétaire-trésorier à faire étendre de la petite « pierre cassée » sur les abouts du grand pont de la rue Saint-Louis et à faire poser une traverse sur la rue Mignonne, en ligne avec le trottoir du côté sud de la rue Saint-Louis.

Eméry Féré revint au conseil le 9 août. Malade et fatigué, il présida quand même cette séance régulière du conseil où l'on procéda à la lecture et à l'approbation des états financiers de la corporation pour les 12 derniers mois. Encore une fois, c'est Alfred Limoges qui proposa que le conseil accepte et approuve les comptes préparés et présentés par le secrétaire-trésorier C.-H. Champagne. A cette époque, le conseil avait 120 dollars en caisse.

A la même séance, on décida aussi de prélever un impôt spécial sur les biens imposables de la municipalité pour acheter une nouvelle pompe à incendie. La somme à prélever se montait à 201 dollars. C'est encore et toujours Alfred Limoges qui seconda cette proposition du conseiller Charles Dolbec.

Nous savons que c'est Eméry Féré qui signa le procès-verbal de cette séance du conseil, en date du 9 août 1886. Jamais plus il ne devait revenir à la table du conseil municipal de Saint-Eustache.

Charles Dolbec prend la relève

Le conseil du village se réunit de nouveau le lundi 6 septembre 1886. Le maire Féré est absent ainsi que deux autres conseillers. Le conseil a quand même quorum. En l'absence du maire, c'est encore une fois Charles Dolbec qui le remplace. Et c'est de nouveau - encore lui - Alfred Limoges qui seconde la proposition de Léon Gravelle qui souhaite que Dolbec prenne le siège du maire Féré. Rien d'important ou digne de mention ne se produisit lors de cette assemblée, si ce n'est qu'on paya un compte à Jean-Baptiste Binette qui avait cédé un de ses terrains pour la construction du chemin de fer. On se pencha aussi sur la requête de Félix Trottier qui demandait avec insistance la construction d'un trottoir vis-à-vis l'emplacement de Félix Demers, au numéro 17 de la rue Sainte-Elmire.

L'assemblée suivante eut lieu le 4 octobre 1886. Eméry Féré étant de nouveau absent, c'est Alfred Limoges qui la présida. Il faut dire cependant que Charles Dolbec, l'habituel remplaçant d'Eméry Féré, était lui aussi absent. Ce fut une autre séance de courte durée. Cléophas Aubé, secondé par M. Bélisle, proposa que le secrétaire-trésorier verse la somme de neuf dollars et 86 centins à Ulric Robillard pour des réparations effectuées au pont de la rue Sainte-Virginie, dans le haut du village. Ce pont était aussi connu sous le nom de «pont de la Ducharme», du nom de la propriétaire du terrain auquel aboutissait ce pont enjambant la petite rivière du Chêne. Par la même occasion, le secrétaire-trésorier, M. Champagne, fut autorisé à payer le coût des réparations qu'il faudrait bientôt envisager dans le cas de l'autre pont du village, celui de la rue Saint-Louis. Et le conseil se donna rendez-vous pour le lendemain, 5 octobre 1886.

Le lendemain, les six conseillers étaient tous présents: Charles Dolbec, Alfred Limoges, Adolphe Renaud, Léon Gravelle, Cléophas Aubé et Octave Bélisle. Seul Eméry Féré était absent de la table du conseil.

Sur proposition d'Adolphe Renaud, secondé par Alfred Limoges encore une fois, tous deux commerçants du village et citoyens influents, Charles Dolbec fut désigné à l'unanimité pour occuper le fauteuil présidentiel.

Une bien triste nouvelle attendait les membres réunis du conseil du village, qui étaient tous présents en cette pénible soirée.

Voici donc la transcription intégrale du procès verbal de cette séance du 5 octobre 1886...

«Après que le président eut expliqué le but de l'assemblée et qu'il eut fait part en termes émus et des plus convenables de la triste nouvelle du décès du chef de ce conseil, M. Eméry Féré.»

«Le dit conseil a unanimement passé la résolution suivante, savoir: Proposé par M. Renaud, secondé par M. Limoges et résolu: que la mort prématurée du maire de ce conseil M. Eméry Féré, arrivée aujourd'hui, a causé un regret profond et général dans cette municipalité et créé un vide difficile à remplir; Proposé par M. Aubé secondé par M. Gravelle et résolu: Que les membres de ce conseil n'oublieront jamais la mémoire de leur regretté maire, ni ses grandes qualités de l'esprit et du coeur qui en faisaient un citoyen d'élite.»

«Proposé par M. Bélisle, secondé par M. Limoges et résolu: Que les plus sincères condoléances de ce conseil soient présentées à Madame Féré et à sa famille éplorée, et que les conseillers portent le deuil pendant un mois comme marque de leur respect et de leur estime pour le défunt.»

«Proposé par M. Limoges, secondé par M. Renaud et résolu: Que copies des présentes résolutions soient transmises à Madame Féré et aussi aux Journaux La Patrie et La Minerve pour publication.»

«Et le conseil s'ajourne sine die...»

* * * * *

Quelques semaines plus tard, la vie municipale reprit son cours normal à Saint-Eustache. Le 7 février 1887, Charles Dolbec fut élu maire sur proposition de M. Félix Paquin, secondé par M. Adolphe Renaud, tous deux futurs maires du village.

LA MISSION DU LAC DES DEUX-MONTAGNES:

PREMIERE EPOQUE 1717-1750

par Sylvain QUEVILLON

LA MISSION DU LAC DES DEUX-MONTAGNES:PREMIERE EPOQUE 1717-1750

Au coeur de la montée du sentiment nationaliste que l'on sent de plus en plus présent depuis quelques années dans la province, l'histoire régionale occupe aujourd'hui une place qui ne cesse de s'accroître. Fondée presque exclusivement à partir des sources manuscrites, l'étude de l'histoire régionale exige, compte tenu des limites de la connaissance historique, beaucoup de recherche et de consultation par rapport aux maigres dividendes qu'elle rapporte en terme de valeur historique comme tel. L'objectivité étant un des critères sur lequel le chercheur doit toujours se pencher, il n'en demeure pas moins que ses conclusions sont toujours sujettes à la contestation.

Ce court travail se veut une illustration d'un aspect de structure de civilisation relative à l'histoire urbaine, soit un regard sur l'évolution du développement de la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes. Plus particulièrement, nous verrons les motifs de son implantation et conséquemment, les résultats du bien-fondé de cette entreprise sur les habitants qui la peuplait à l'époque, en l'occurrence les Amérindiens.

Donc, dans un premier temps, après avoir défini les termes en présence pour les besoins du travail, nous localiserons géographiquement, c'est-à-dire dans "l'espace", le territoire désigné sous l'appellation Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes. Deuxièmement, nous situerons dans le "temps" soit chronologiquement le point de départ du développement de notre structure en présence¹; la population amérindienne de la Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes et les raisons qui ont motivé son implantation par les messieurs de Saint-Sulpice. Finalement, nous verrons dans une dernière partie les causes de ce que nous considérons comme l'échec de la Mission du Lac.

1.1. DEFINITIONS DES TERMES EN PRESENCE

En introduisant le terme structure de civilisation en tant qu'objet de notre recherche sur ce fragment d'histoire régionale, nous considérons très à propos d'en définir la notion pour les besoins du lecteur.

Structure: "Il s'agit de l'organisation dans l'espace des composants ou éléments d'un système; de leur organisation spatiale."²

Cette définition qui au départ peut paraître très loin de l'objet de notre recherche n'y est pas moins très pertinente, puisque notre travail s'applique à illustrer la relation d'un système avec ses différentes composantes dans la nature.

Civilisation: "...l'ensemble des facteurs de vie collective. Il englobe également l'aspect culturel qui se situe sur le plan des idées et des diverses formes de l'art."³

En admettant que le principe de "civilisation" s'appuie sur la population et l'espace géographique, on ne peut donc faire abstraction du fait que cet "ensemble des facteurs de vie collective" reflète également la totalité des traits culturels d'un regroupement d'individus.

Système: "Un système est un ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisés en fonction d'un but."⁴

Il ne faudrait pas utiliser cette définition à outrance pour mesurer la portée de la "notion" de système. Cette "notion" doit être plutôt perçue comme une bougie d'allumage vouée à rendre l'action plus efficace au lieu de se limiter à n'être qu'une structure close sur elle-même.

Afin d'illustrer avec clarté cet aspect de structure de civilisation, nous utilisons la méthode de l'approche structurale: "elle constitue à la fois une vision du monde dans la longue durée et une méthode de travail, liée à l'interdépendance de toutes les composantes de la vie collective dans une dynamique d'ensemble de l'espace-temps".⁵

L'approche structurale détermine nettement le cadre de notre problématique, car selon Frédérick Mauro "l'idée que les civilisations, dont la succession forme l'histoire même de l'humanité, représentent des ensembles à la fois politiques, économiques, sociaux, culturels, qui ont leurs lois propres, leurs "structures" propres qu'il s'agit de découvrir."⁶ C'est en définitive à ce type de conjoncture historique que nous associons la population de la Mission du Lac des Deux-Montagnes, durant cette courte période dans l'espace-temps. En conséquence, l'exploration des diverses composantes de vie collective, que représente la population de la Mission du Lac au cours du XVIII^e siècle en Nouvelle-France est une parcelle qui s'insère directement dans une dynamique d'ensemble Atlantique.

1.2. LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Situé au nord-ouest de la pointe sud de l'île de Montréal, le Lac des Deux-Montagnes constitue une sorte de déversoir de la rivière des Outaouais dans le fleuve Saint-Laurent. Il s'étend de l'embouchure de la rivière du Nord près de Rigaud jusqu'à Senneville, au bout de l'île de Montréal, sa partie la plus vaste se situant entre l'île Bizard et Vaudreuil.⁷

C'est sur la rive nord du Lac des Deux-Montagnes, le 17 octobre 1717, que les sulpiciens prenaient possession d'un domaine d'une superficie de trois lieues et demie de largeur par trois de profondeur.⁸ (Une lieue équivaut à 3.1 milles ou 4.99 kilomètres⁹). Une deuxième concession datant du 26 septembre 1733, octroie aux Ecclésiastiques du Séminaire Saint-Sulpice la "pointe de chemise", (voir plan en annexe), c'est-à-dire une portion de terre d'environ une lieue située à la pointe sud-est de la seigneurie et qui la séparait de la Seigneurie des Milles-Iles.¹⁰ Finalement, le 1^{er} mars 1735, les Sulpiciens obtiennent de Louis XV leur dernière addition territoriale, soit une augmentation de trois lieues et demie sur trois de profondeur.¹¹ Cette dernière augmentation totalisait en superficie à la seigneurie, une profondeur de six lieues, sur trois et demie de front.

Le premier emplacement de la Mission du Lac des Deux-Montagnes était situé à environ un demi-mille (0.8 km) à l'est de l'église actuelle soit entre la pointe du lac et la rivière aux Serpents.¹² Mais ce n'est qu'en 1733 que les Pères de Saint-Sulpice s'installeront définitivement sur la pointe du lac, après en être arrivés à une entente avec Mme D'Argentueuil à la suite d'un bornage de propriété.¹³

2.1. CHRONOLOGIE DE L'IMPLANTATION DE LA MISSION

"Nous En vertu du Pouvoir à nous Conjointement donné par sa Majesté, avons donné et concédé, donnons Et concédons, par ces présentes, auxdits Sieurs les Eclésiastiques du Séminaire de Saint Sulpice, Establis à Montréal, un terrain de trois lieues et demie de front a commencer au Ruisseau qui tombe dans la Grande Baye du lac des deux montagnes et en remontant le long du lac et du fleuve St-Laurent sur trois lieues de proffondeur..."¹⁴ Tels sont les termes par lesquels le gouverneur Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil et Michel Bégon intendant, émettaient le 17 octobre 1717 le premier acte de concession de la Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes aux ecclésiastiques de Saint-Sulpice.

Ainsi que le stipulait les lettres patentes obtenues en mai 1677, les Sulpiciens devaient travailler "à la conversion des Sauvages et à l'instruction des sujets de Sa Majesté".¹⁵ C'est après avoir "isolé" dans une bourgade les Iroquois et les Hurons, eux qui formaient la majeure partie de la population de la Mission de la Montagne à Montréal en 1664,¹⁶ que M. François Vachon de Belmont, p.s.s., décida en 1696 de transporter la mission à 12 milles du côté nord de l'île, sur les bords de la Rivière des Prairies: "pour mieux soustraire les Indiens à l'exploitation et aux mauvais exemples des Blancs".¹⁷ Car en effet il semble que la proximité des blancs et l'influence néfaste des trafiquants d'eau-de-vie dé-généraient trop souvent en troubles et en désordres, causés par des amérindiens ivres à Montréal.¹⁸

Nous sommes en 1704 et la Mission du Sault-au-Récollet ne semble pas produire les résultats escomptés au départ, "l'intempérance" continue d'y faire des ravages. Il fut donc envisagé par les autorités ecclésiastiques d'éliminer complètement de la surface de l'île de Montréal tous les amérindiens.

Conséquemment, après l'acquisition des vastes terres que représentait la Seigneurie du Lac des Deux-Montagnes en 1717, les Sulpiciens s'engageaient à y transporter les amérindiens avec tous leurs bagages. Le déménagement s'amorça durant l'hiver 1721 sous la direction de M. Quéré de Tréguron, P.S.S., "à la faveur des chemins de neige et de glace".¹⁹ La population de la nouvelle mission était composée d'Iroquois, Hurons, Algonquins et Nipissingues.

L'acte de concession comprenait par ailleurs deux obligations, lesquelles devaient être achevées dans un délai de deux ans, soit la construction d'une église et d'un fort en pierre.²⁰ M. François Vachon de Belmont, P.S.S., architecte responsable de la construction des forts de la Montagne et du Sault-au-Récollet dessina en 1718 les plans d'un fort destiné à la Mission du lac.²¹ De son côté, le Conseil de la marine chargeait l'ingénieur Royal, Gaspard Chaussegros de Lery de dresser le plan d'une fortification pour la nouvelle mission, plan qui fut disposé le 14 novembre 1719.²² (voir en annexe les plans). Le plan de cette véritable forteresse, composée de quatre immenses bastions fut accueilli avec enthousiasme par le Conseil de la marine ce, au détriment de celui de M. de Belmont. Le gouvernement français mandata alors le Séminaire de Montréal de procéder à la construction de la forteresse à ses propres frais. Jugée irrecevable par les ecclésiastiques en raison du coût exorbitant du projet, la requête du roi alla même jusqu'à mettre en péril l'établissement de la mission, les Sulpiciens menaçant de carrément abandonner l'entreprise.

Ce n'est qu'en 1731 que la question fut définitivement réglée en faveur des Sulpiciens et que l'on procéda à la construction d'un fort en bois, remplacé en 1741 par une enceinte de pierre

aux murs de douze pieds de hauteur. Cette dernière fortification fut réalisée sous la direction de M. François Plequet, P.S.S.; missionnaire au Lac des Deux-Montagnes de 1739 à 1749.²³

Il serait superflu de pousser plus loin la description chronologique des événements pour les besoins de ce travail puisque selon M. Jean Dombrevail, P.S.S., la première époque de la mission se situe entre 1721 et 1750.²⁴

2.2. FACTEURS D'IMPLANTATION DE LA MISSION

En prenant pour acquis que le développement d'une ville, d'un village, (en ce qui concerne notre travail: la Mission du Lac) est le résultat de l'interdépendance de composantes de vie collective, notamment, la nécessité, les ressources, le site, sans oublier la volonté;²⁵ voyons dans quelle mesure ces facteurs de modification ont pu influencer l'évolution de la Mission du Lac des Deux-Montagnes au niveau de la typologie urbaine.

Premier facteur, la nécessité; c'est à tout le moins le point sur lequel s'appuyait M. de Belmont lorsqu'il expédia sa proposition de déménagement au roi dans une lettre datée du 31 mars 1716.²⁶ Celle-ci stipulait entre autres que "malgré toutes les précautions le fleau de l'intempérance n'avait pas diminué".²⁷ Deuxième facteur, les ressources; du point de vue financier, une mise de fonds de 2 000 francs fut octroyée par le roi en date du 15 juin 1716, approuvant ainsi le projet de déménagement.²⁸ Du point de vue humain, les résidents de la Mission du Sault, blancs et amérindiens, contribuaient tant au déplacement qu'à l'édification physique du nouveau site. Troisième facteur, le site; tel était pour le Conseil de la marine et pour le roi la raison principale qui motivait la concession de la Seigneurie du lac. Cette mission servirait entre autres de poste de défense par le nord, bloquant ainsi l'accès aux Iroquois qui s'amèneraient en canots par l'Outaouais pour attaquer Montréal.²⁹ D'autre part, la mission étant située sur l'accès est-ouest en direction de Montréal, l'établissement deviendrait du même coup un poste de commerce voué aux intérêts de la cie des Indes. Cette dernière éventualité devait se concrétiser en 1753, selon une ordonnance du Marquis Duquesne.³⁰ Quatrième facteur, la volonté; pour ce qui touche cet aspect, limitons-nous à

citer Mgr Olivier Maurault, P.S.S.: "La fondation de la Société de Notre-Dame de Montréal, avait un but essentiellement missionnaire".³¹

Après la lecture de ces énoncés, force nous est de reconnaître que l'interdépendance des composantes de vie collective, à partir de ces quatre facteurs, nous permet d'analyser plus concrètement les raisons qui ont motivé ces individus au déménagement de la Mission du Sault-au-Récollet jusqu'au Lac des Deux-Montagnes. Constatons aussi du même fait que deux des trois partis concernés dans cette affaire, soit les Sulpiciens et le Conseil de la marine, à l'exception des amérindiens, tiraient profit de cette entente "tacite".

A travers ce cheminement, on retient deux points en substance. Primo, par le biais de cette croisade apostolique, les Sulpiciens agrandissaient leur propriété territoriale en refoulant les autochtones en dehors des limites de l'île de Montréal. "Secondo", le gouvernement français sautait sur l'occasion de consolider ses positions stratégiques autour de Montréal dans le but de contrer la menace toujours latente des anglais.

3.1. LES AMÉRINDIENS DE LA MISSION DU LAC: UNE STRUCTURE DE CIVILISATION

L'objet de ce travail étant l'illustration d'un aspect de structure de civilisation utilisant comme modèle le développement de la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes, nous considérons très à propos d'effectuer un retour sur les définitions introduites au préalable dans ce texte.

L'attitude générale des Français face aux différentes nations autochtones au cours de l'aventure coloniale n'a nullement démontré une perception de cette "structure de civilisation" (voir définition au début du texte) que représentait en fait le peuple Amérindien dans son ensemble. Les coloniaux se sont toujours dépeint l'amérindien tel "un arborigène, inculte, incivilisé, fruste et grossier".³² Ils n'ont, par ailleurs, jamais admis le fait qu'avant l'arrivée des blancs, les amérindiens possédaient déjà et depuis fort longtemps toutes les composantes nécessaires pour répondre aux critères d'une "structure de civilisation" et présentait du même coup un "système" (voir définition au début du texte) organisé tant politiquement, socialement que culturellement.

Dans un même ordre d'idée, l'arrivée des missionnaires parmi les amérindiens posait, selon nous, un problème d'opposition des conceptions. Les blancs, basés sur l'ordre et la propriété privée, s'appuyaient sur les principes religieux, immuables et éternels.³³ Devant eux, les autochtones vivant pour la majorité de chasse et de pêche, nomades par surcroît et, de plus, empreints d'une tradition de moeurs et de coutumes ancestrales allant de leur propre vision du monde jusqu'à une "médecine" que l'on peut qualifier de naturelle.

Les amérindiens par exemple, considéraient les biens matériels comme des dons de la "mère terre" (le père étant le ciel: le "Grand Esprit") donnés pour l'utilité de l'homme qui ne doivent pas devenir la propriété d'un seul individu.³⁴ Leur régime de vie en étant un de subsistance, sans souci du lendemain, il devenait difficile pour eux de concevoir l'agriculture sur une plus grande échelle, qu'au niveau où ils la

pratiquait antérieurement. Bref, c'était vouloir remettre en question la totalité de leur système de valeurs.

C'est en relation avec cet ensemble de caractères particuliers et bien à eux, que nous situons la population amérindienne de la Mission du Lac des Deux-Montagnes et que nous considérons en définitive qu'ils possédaient tous les éléments nécessaires pour se prévaloir du titre de "structure de civilisation".

3.2. LA MISSION DU LAC: UN CONSTAT D'ECHEC

Il a été établi précédemment que le transport de la Mission du Sault-aux-Récollets jusqu'au Lac des Deux-Montagnes avait été rendu nécessaire afin d'éloigner les amérindiens de l'influence néfaste pratiquée par les blancs. Voyons maintenant dans quelle mesure cet isolement s'est avéré bienfaiteur pour la communauté autochtone au Lac des Deux-Montagnes.

La politique d'abstraction menée par les missionnaires par le biais des missions avait pour objectif "d'évangéliser les sauvages", soit de les amener à passer du stade de "païen" à celui de "sujet de Sa Majesté". Cet isolationnisme rendait plus facile l'inculcation d'un nouveau système de valeurs aux individus, basé sur la sédentarisation et sur l'agriculture intensive. Dans le contexte qui nous intéresse, cette politique appuyée sur la francisation et la renonciation pur et simple à un ensemble de valeurs culturelles acquises, a sapé d'une manière irréversible les facteurs de stabilisation soutenus par les institutions et les habitudes de vie des autochtones.

On a eu beau réciter les offices religieux en Iroquois³⁵ afin d'encourager les amérindiens à pratiquer la religion catholique, néanmoins, abstinence, célibat et pauvreté apostolique demeuraient des concepts qui n'avaient aucun sens pour la population amérindienne de la Mission du Lac.³⁶ Pouvons-nous aller jusqu'à dire que l'établissement des missions, se voulait un moyen de réaliser le peuplement souhaité par les coloniaux en évitant de dépeupler la France par l'émigration.³⁷

Ce qui finalement nous considérons comme l'échec de la Mission du Lac, repose sur trois faits. Premièrement, les amérindiens n'ont jamais été assimilés par les Sulpiciens puisque se sont ces derniers qui devaient apprendre leur langue pour communiquer avec eux: "Plusieurs de ces missionnaires sont considérés comme d'éminents linguistes, M. André Cuoq en particulier, pour n'en nommer qu'un".³⁸ Deuxièmement,

étant de moeurs et de traditions nomades, les autochtones mâles de la mission partaient pour la chasse au nord de l'Outaouais en octobre de chaque année, pour ne revenir qu'au mois de juin suivant ne laissant au village que femmes et enfants. Cette habitude devait se perpétuer jusqu'au début du XIX siècle. Troisièmement, nous ne pouvons passer sous silence les infructueuses tentatives à vouloir transformer ces chasseurs et pêcheurs "naturels" en agriculteurs sédentaires, par le biais de fermes mobiles. Le dernier effort à ce chapitre, fut déployé entre les années 1851 et 1859 sur la ferme Saint-Vincent de Paul à Oka.

Tous ces facteurs mis en commun devaient irrémédiablement débouchés sur les troubles de 1860-1880 à Oka, événements sur lesquels nous ne nous pencherons pas dans les limites de ce court travail, cela ayant déjà été fait de brillante façon par M. Claude Pariseau dans le cadre d'une thèse de maîtrise déposée au département d'histoire de l'Université McGill. Mentionnons seulement que ces troubles furent d'une ampleur suffisante à provoquer le déplacement d'un détachement de policiers provinciaux afin d'y rétablir "l'ordre".

CONCLUSION:

Ce travail vise à apporter une nouvelle dimension à l'histoire de la région d'Oka. Il ne doit pas être perçu tel une polémique s'inscrivant contre les efforts déployés par les Messieurs de Saint-Sulpice au développement physique de la région concernée.

Etant aujourd'hui conscient du zèle manifesté par les missionnaires dans le cadre de cette croisade d'évangélisation réalisée au cours des XVII^e et XVIII^e siècle, il serait très malvenu de l'évaluer en fonction des seuls critères relatifs à l'époque dans laquelle nous évoluons présentement.

NOTES

1. Roland Lamontagne, L'Atlantique jusqu'au temps de Maurepas (Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 1965) p. 15
2. Joël De Rosnay, Le Macroscopie (Paris: Editions du Seuil, 1975) p. 97
3. Roland Lamontagne, Aperçu structural du Canada au XVIII siècle (Montréal: Les Editions Leméac, 1964) p. 12
4. Joël De Rosnay, Le Macroscopie (Paris: Editions du Seuil, 1975) p. 93
5. Roland Lamontagne, Problématique des civilisations (Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 1968) p. 21
6. Ibid, p. 23
7. Olivier Maurault, Oka, Les vicissitudes d'une mission sauvage (Montréal: La Revue Trimestrielle Canadienne, 1930) p. 3
8. Germain Lalande, P.S.S., Une histoire de bornage qui dure près d'un siècle (St-Eustache: cahiers d'histoire de Deux-Montagnes, vol. 3 no 4, août 80) p. 5
9. Marcel Trudel, Le Terrier du St-Laurent en 1663 (Ottawa: Editions de l'Université d'Ottawa, 1973) p. 23
10. Germain Lalande, P.S.S., Une histoire de bornage qui dure près d'un siècle (St-Eustache: cahiers d'histoire de Deux-Montagnes, vol 3 no 4, août 80) p. 6
11. Ibid, p. 6
12. Jean Trudel, Le Calvaire d'Oka (Ottawa: La Galerie nationale du Canada, 1974) p. 6
13. Olivier Maurault, Oka, Les vicissitudes d'une mission sauvage (Montréal: La Revue Trimestrielle Canadienne, 1930) p. 5
14. Jean Trudel, Le Calvaire d'Oka, p. 6
15. Claude Pariseau, Les troubles de 1860-1880 à Oka (Montréal: thèse présentée au département of history de l'Université McGill 1974) p. 33
16. Ibid, p. 35

NOTES

17. René Marinier, P.S.S., La Mission du Lac des Deux-Montagnes (St-Eustache: cahiers d'histoire de Deux-Montagnes, vol. 3 no 4, août 80) p. 28
18. Claude Pariseau, Les troubles de 1860-1880 à Oka, p. 35
19. Olivier Maurault, Oka, Les vicissitudes d'une mission sauvage, p. 3
20. Jean Trudel, Le Calvaire d'Oka, p. 8
21. Ibid, p. 8
22. Ibid, p. 8
23. Ibid. p. 10
24. Jean Dombrevail, Archives et Souvenirs (Montréal 1938) p. 110
25. Roland Lamontagne, Une Thématique (Montréal: La librairie de l'Université de Montréal, 1973) p. 11
26. Claude Pariseau, Les troubles de 1860-1880 à Oka, p. 37
27. Olivier Maurault, Oka, Les vicissitudes d'une mission sauvage, p. 3
28. Claude Pariseau, Les troubles de 1860-1880 à Oka, p. 38
29. Claude Pariseau, Les troubles de 1860-1880 à Oka, p. 39
30. Olivier Maurault, Oka, Les vicissitudes d'une mission sauvage, p. 22
31. Ibid, page 1.
32. Cornelius Jaenen, Francisation et Evangélisation des Amerindiens de la Nouvelle-France au XVII^e siècle (Ottawa, La Société Canadienne d'Histoire de l'Eglise Catholique, 1968) page 33
33. Ibid, p. 35
34. Claude Pariseau, Les troubles de 1860-1880 à Oka, p. 14
35. René Marinier, P.S.S., La Mission du Lac des Deux-Montagnes, p. 36
36. Cornelius Jaenen, Francisation et Evangélisation des Amérindiens de la Nouvelle-France au XVII^e siècle, p. 37
37. Ibid, p. 43
38. René Marinier, P.S.S., La Mission du Lac des Deux-Montagnes, p. 36

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages de référence

Beaulieu André, Hamelin Jean, Bernier Benoit. Guide d'histoire du Canada, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1969, 540 pages.

Boileau, Gilles. Almanach historique des Deux-Montagnes, Société d'édition et de presse Messier et Perron, juillet 1981, 235 pages.

De Rosnay, Joël. Le microscope, Editions du Seuil, Paris, 1975, 295 pages.

Dombreval, Jean. Archives et souvenirs, Montréal 1938, page 109-111 256 pages

Lamontagne, Roland. Aperçu structural du Canada au XVIII^e siècle, Les éditions Leméac, 1964, 145 pages

Ibid. L'Atlantique jusqu'au temps de Maurepas, Les Presses de l'Université de Montréal, septembre 1965, 193 pages

Ibid. Problématique des civilisations, Presses de l'Université de Montréal, 1968

Ibid. Une thématique d'enseignement, La librairie de l'Université de Montréal, mars 1973, 71 pages

Lévesque, E. L'oeuvre de la compagnie de Saint-Sulpice dans l'Amérique du Nord, Paris 1929

Magnan, Hormidas. Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec, L'imprimerie d'Arthabasca inc., Arthabasca Québec, 1925, 738 pages

Maurault, Olivier p.s.s. Oka, les vicissitudes d'une mission sauvage, extrait de la revue trimestrielle canadienne, juin 1930, 29 pages

Messier, Jean-Jacques. Bibliographie relative à la Nouvelle-France, Les éditions Univers inc., Montréal 1979, 198 pages

Ministère des Affaires Culturelles. Etat général des archives publiques et privées, Québec, août 1967, 312 pages

Pariseau, Claude. Les troubles de 1860-1880 à Oka, thèse présentée au Department of History de l'Université McGill (M.A.), Montréal, mai 1974, 211 pages.

Porter John R., Trudel Jean. Le Calvaire d'Oka, monographie préparée pour la Galerie Nationale du Canada, Ottawa, 1974, 125 pages.

Thibault, Claude. Bibliographie canadienne, Longman, Canada Ltée, 1973, 795 pages

Trudel, Marcel. Atlas de la Nouvelle-France, Les Presses de l'Université Laval, 1968, 219 pages

Ibid. Initiation à la Nouvelle-France, Holt Rinehart et Winston Limitée, Montréal 1968, 323 pages

Ibid. Les débuts du régime seigneurial, Editions Fides, août 1974, 313 pages

Ibid. Le terrier du Saint-Laurent en 1663, Editions de l'Université d'Ottawa, Ontario, avril 1973, 618 pages

Périodiques

Jaenen, Cornelius J. Francisation et évangélisation des amérindiens de la Nouvelle-France au XVII^e siècle, La Société Canadienne d'Histoire de l'Eglise Catholique, 1968, pages 33-46

Lalande, Germain, p.s.s. Une histoire de bornage qui dure près d'un siècle, Cahiers d'histoire de Deux-Montagnes, St-Eustache, Vol 3-No 4, août 80, p. 5 à 25

Marinier, René, p.s.s. "La mission du Lac des Deux-Montagnes", Cahiers d'histoire Deux-Montagnes, Vol 3 - No 4, août 1980, p. 27 à 39

NOMS DES CENSITAIRES de la Grande Côte Saint-Etienne (Paroisse de Saint-Benoit) apparaissant au CADASTRE ABREGE DE LA SEIGNEURIE DU LAC DES DEUX-MONTAGNES, tel que dressé en 1862, suite à l'Acte seigneurial du 18 décembre 1854:

Jean-Baptiste Angrignon	Thomas Dobbie
Jean-Baptiste Lefebvre	Joseph Chartrand
Veuve Pierre Angrignon	Olivier Chartrand
Jean-Baptiste Corbeil	Jean-Baptiste Drouin
François Joannette	Basile Joron
Pierre Lauzon	Veuve J.-Bte Lalande
Arsène Labrosse	Moïse Proulx
Veuve Louis Masson	Louis Joron
Eméry Girouard	Veuve Louis Beautron
Héritiers Joseph Dicaïse	Timothy Farmer
Cyrille Daoust	Lambert Monsciaux
Christophe Cardinal	Dame Monsciaux
Jean-Baptiste Boyer	Hilaire Lebrun
Thomas Richer	Benjamin Legault
Félix Chaurette	Antoine Monsciaux
Pierre Perrier	Théotiste Neveu
Hyacinthe Proulx	Janvier Drouin
Albert Clément	Pierre C. Pilon
James Watts	Robert Sutherland
Albert Clément	Damase Chatloup
Félix H. Lemaire	Michel Charbonneau
Antoine Franche	Veuve Frs. Dupras
Pierre Beaubien	François Charbonneau
Damien Masson	Hyacinthe Cholette
Basile Groulx	Jean-Bte Chaurette
Cyrille Brazeau	Hyacinthe Aubin
Isidore Poirier	François Lebrun
Michel Charbonneau	François-Xavier Denis
Veuve Girouard	Joseph Leduc
Etienne Dubrule	Moïse Libersan
.....
.....

DEUX-MONTAGNES D'HIER A DEMAIN

par

Gilles Boileau

Membre de la Société d'histoire depuis sa création, Gilles Boileau est titulaire d'une chronique d'histoire dans divers hebdomadaires régionaux depuis de nombreuses années. Actuellement chroniqueur à l'EVEIL (des Editions Blainville - Deux-Montagnes), il a publié sa première chronique en 1970 dans LA VICTOIRE. Lorsque ce journal fut absorbé par LA CONCORDE, il a conservé sa chronique qui avait toujours pour titre DEUX-MONTAGNES D'HIER A DEMAIN. Nous vous présentons dans les pages qui suivent la liste, avec titres et dates de parution, des 500 premières chroniques de Gilles Boileau. Elles s'échelonnent du 4 février 1970 au 7 août 1980.

Celles et ceux qui souhaiteraient consulter l'une ou l'autre de ces chroniques peuvent le faire en bibliothèque.

LA VICTOIRE1970

1-	Le comté des Deux-Montagnes: les origines	4 février
2-	De la première seigneurie à la première paroisse	11 février
3-	La mise en place des paroisses	18 février
4-	Saint-Eustache en 1830	25 février
5-	Saint-Eustache et sa grande place	4 mars
6-	Une maîtresse exigeante	11 mars
7-	Le village du Grand-Brûlé en 1830	18 mars
8-	Bref rappel de l'élection de 1834	25 mars
9-	1834: Girouard et Scott sont élus députés	1 avril
10-	L'évolution politique du comté depuis 1867	8 avril
11-	Le 17 avril 1910: Saint-Eustache ravagé par les flammes	15 avril
12-	Jacques Paquin, un curé bâtisseur	22 avril
13-	Les causes de la rébellion de 1837 (Un texte de L.-O. David)	29 avril
14-	L'assemblée de Sainte-Scholastique	6 mai
15-	Le 29 avril 1970: jour d'espoir et de déception	13 mai
16-	Jean-Joseph Girouard, un patriote intelligent	20 mai
17-	Le curé Etienne Chartier, de Saint-Benoit: un personnage malheureux et irresponsable	27 mai
18-	Serions-nous des «sans-coeur»?	3 juin
19-	Qui était Eméry Féré?	10 juin
20-	Du rang simple au rang double	17 juin
21-	Les cent ans de Sainte-Monique	24 juin
22-	Le château Globensky	15 juillet
23-	L'église de Saint-Eustache, un héritage précieux	22 juillet
24-	Il faut sauver nos vieilles maisons	29 juillet
25-	Chénier vu par Globensky	5 août
26-	Les fondateurs de Saint-Joseph-du-Lac	12 août
27-	La famille McCool de Saint-Joseph-du-Lac	19 août
28-	De Saint-Eustache à Saint-Benoit, en passant par Vincennes	26 août
29	Une déclaration de Paul Boileau à propos des événements de 1837	2 septembre
30-	Retour à Brouage	9 septembre

31-	William-Henry Scott, un écossais de Saint-Eustache	16 septembre
32-	Le peuple de la nuit: l'histoire avec des oeillères	23 septembre
33-	Le coeur de Chénier	30 septembre
34-	Le triste sort de la dépouille de Chénier	7 octobre
35-	Mais qui donc était Chénier?	14 octobre
36-	Saint-Benoit à la veille du 14 décembre	21 octobre
37-	La triste histoire d'Amury Girod	28 octobre
38-	Amury Girod et le curé Chartier ou «deux lâches en fuite». (Texte de Messire Jacques Paquin)	4 novembre
39-	Jean-Baptiste Dumouchel, marchand et patriote de Saint-Benoit	11 novembre
40-	La mort de Girod	25 novembre
41-	Les premiers jours de décembre 1837 à Saint-Eustache	2 décembre
42-	Le plan de la bataille de Saint-Eustache	9 décembre
43-	Le 14 décembre 1837 (Un texte du curé Paquin)	16 décembre
44-	La mort de Chénier	23 décembre

LA VICTOIRE1971

45-	Une autre version de la mort de Chénier	13 janvier
46-	Chénier aurait-il été assassiné par un des siens?	2 février
47-	La connaissance du passé	10 février
48-	A la découverte de la rivière des Outaouais	17 février
49-	Du comté d'York au comté des Deux-Montagnes	25 février
50-	Les 99 ans du curé Villeneuve	4 mars
51-	Les débuts du peuplement	11 mars
52-	Alphonse Constantin assassiné au Klondyke	18 mars
53-	Le Père Félix de Bérey, premier curé de Saint-Eustache	25 mars
54-	L'oeuvre du Père de Bérey à Saint-Eustache	1 avril
55-	A Saint-Eustache, trois curés en trois ans	8 avril

56-	Deux-Montagnes et Argenteuil - Deux voisins qui s'ignorent	15 avril
57-	Du Petit Chicot au Grand Brûlé	22 avril
58-	Le grand rôle des cours d'eau	29 avril
59-	L'aéroport du Grand Côteau	6 mai
60-	Des chefs qui suivent	17 juin
61-	L'intermède de Moore's Corner	24 juin
62-	Barbares et assassins	1 juillet
63-	Le village historique des Deux-Montagnes	8 juillet
64-	L'évêque de Montréal et les Patriotes	15 juillet
65-	Un nom à inventer	22 juillet
66-	Lettre à mon député fédéral	29 juillet
67-	Les victimes du 14 décembre 1837 à Saint-Eustache	12 août
68-	Les victimes de Sainte-Scholastique	19 août
69-	Deux-Montagnes gardera sa vocation agricole	26 août
70-	Les fils de la Liberté	2 septembre
71-	L'histoire du comté d'Argenteuil-Deux-Montagnes (première partie)	9 septembre
72-	L'histoire du comté d'Argenteuil - Deux-Montagnes (deuxième partie)	16 septembre
73-	Le village de Saint-Eustache avant 1837	30 septembre
74-	Quand Saint-Eustache s'enlaidit	7 octobre
75-	La vie mouvementée du docteur Masson	14 octobre
76-	La deuxième vie de Masson	21 octobre
77-	Alfred Dumouchel, neveu de Jean-Baptiste	24 novembre
78-	Quinze jours d'angoisse	11 novembre
79-	Le règne du désespoir	18 novembre
80-	L'encerclement du village	25 novembre
81-	La rétractation de l'abbé Chartier	2 décembre
82-	Les remords du curé fuyard	9 décembre
83-	Nazaire Filion, mort à 22 ans	16 décembre
84-	Le testament politique de Thomas Chevalier de Lorimier	23 décembre

LA VICTOIRE1972

85-	Un terrain pour l'église	6 janvier
86-	L'humour des Patriotes	13 janvier
87-	La dimension culturelle de notre environnement	20 janvier
88-	De Saint-Eustache à Brouage	27 janvier
89-	Les adieux de Charles Hindelang	3 février
90-	Des curés aux genuflexions faciles	10 février
91-	Le parc historique de Saint-Eustache	17 février
92-	Le docteur Jacques Labrie, patriote, médecin et député	24 février
93-	Hyppolite Moreau, successeur du curé Paquin	2 mars
94-	La fin d'un régime	9 mars
95-	La Grande Rue de Saint-Eustache en 1862	16 mars
96-	La reconquête du vieux Saint-Eustache	23 mars
97-	De la rue des Patriotes au Chemin du Domaine	30 mars
98-	A chacun sa rue	6 avril
99-	Une rivière pour tout le monde	13 avril
100-	Une ville voulue ou une ville subie	20 avril
101-	Deux-Montagnes d'hier à demain: Les 100 premières chroniques (index)	27 avril
102-	Au-delà d'une simple station de service	4 mai
103-	Si Dollard revenait...	11 mai
104-	La route des Patriotes	18 mai
105-	L'habitant de la Nouvelle-France	25 mai
106-	Une région humaine héritée du passé: les Laurentides, ancien pays du bois	1 juin
107-	Les sous-terrains refuges	8 juin
108-	Un métier du passé	15 juin
109-	Réflexion nouvelle sur un thème ancien	22 juin
110-	Les neuf résolutions de Sainte-Scholastique	29 juin
111-	La concession de la seigneurie des Mille-Isles	6 juillet
112-	Le rendez-vous de Belle Rivière	13 juillet
113-	Espaces verts et zones de détente	20 juillet

114-	La paroisse à refaire	3 août
115-	Qu'allons-nous faire de nos paroisses?	10 août
116-	Supplique à mon curé	17 août
117-	Une pressante invitation aux marguilliers	24 août
118-	L'été de 1837	31 août
119-	La paroisse dans la ville	7 septembre
120-	Programme pour un maire futur	14 septembre
121-	Les remous de l'urbanisation	21 septembre
122-	Une ville pour ceux qui l'habitent	28 septembre
123-	Savoir distinguer les amis des serpents	5 octobre
124-	Documents pour mieux nous connaître	12 octobre
125-	Des colons pour le Nord	19 octobre
126-	Je rêve d'un député qui...	26 octobre
127-	Ethier, Daoust, Lacombe, Latour et les autres...	2 novembre
128-	Deux fleurs fanées pour les fédéralistes	9 novembre
129-	Sainte-Scholastique en 1830	16 novembre
130-	Une première période de croissance pour la région (1791-1861)	23 novembre
131-	Une croissance soutenue et importante: 1861-1971	30 novembre
132-	le 10 décembre 1837 à Saint-Eustache: un dimanche pas comme les autres	7 décembre
133-	Qui se souvient de François Dubé?	14 décembre
134-	Les deux solitudes	21 décembre

LA VICTOIRE1973

135-	Une lettre du noiraire De Bellefeuille à Charles-Auguste-Maximilien Globensky	4 janvier
136-	Comme une blessure qui ne veut pas guérir	11 janvier
137-	Les parrains de Mirabel	18 janvier
138-	Sauvé, Chénier, Mirabel et les autres...	23 janvier
139-	Les volontaires de Colborne: des héros ou des traîtres?	1 février

140-	La bataille de Saint-Eustache décrite par le journal <u>Le Populaire</u>	8 février
141-	Ponce Pilate et les Patriotes	15 février
142-	Une nouvelle version de la bataille de Saint-Eustache	22 février
143-	La vérité cachée sous quelques arpents de neige	1 mars
144-	A chacun son île	8 mars
145-	Québec donne des argents pour créer des bibliothèques	15 mars
146-	Saint-Eustache en l'an 2001	22 mars
147-	Un peu d'encens pour Colborne	29 mars
148-	La famille Chénier vue par Girod: des individus stupides et paresseux	5 avril
149-	Des volontaires déchaînés	12 avril
150-	1760 ou le commencement de la fin	19 avril
151-	Une nation vaincue	26 avril
152-	Un pied dans l'engrenage	3 mai
153-	Une nation en perte de vitesse	10 mai
154-	Un prix de 4 1,000 pour un étudiant...	17 mai
155-	La bataille de Saint-Eustache	24 mai
156-	Après la rébellion	31 mai
157-	27 décembre 1916: incendie du monastère d'Oka	7 juin
158-	24 juin 1834: Ludger Duvernay crée la fête nationale	14 juin
159-	L'avenir des Canadiens en 1839	21 juin
160-	De Buffalo Bill à Jean-Olivier Chénier	28 juin
161-	Elizabeth d'Angleterre sur la tombe de Chénier	5 juillet
162-	A la découverte des autres (Retour d'un voyage aux U.S.A.)	12 juillet
163-	Ils sont venus de Brouage pour nous voir	19 juillet
164-	Pourquoi laisser dormir un précieux capital?	2 août
165-	Le vieux village toujours jeune	9 août
166-	Une rue qui ne veut pas mourir	16 août
167-	Par un beau dimanche d'octobre 1937	23 août
168-	A Saint-Eustache, en octobre 1937, un ministre parlait d'indépendance constitutionnelle	30 août

169-	Le curé Chartier ou l'éloge de la lâcheté	6 septembre
170-	Connaissez-vous bien Saint-Eustache ?	13 septembre
171-	Encore 88% de Canadiens français à Saint-Eustache	20 septembre
172-	L'évolution du Grand Moulin	27 septembre
173-	Si les expropriés avaient raison...	4 octobre
174-	Les sauveurs de la nation s'en viennent	11 octobre
175-	Des forêts pour tout le monde	18 octobre
176-	Des aires de détente pour une population qui en a besoin	25 octobre
177-	Pour les hommes qui ont besoin de verdure	1 novembre
178-	La grande fièvre rouge	8 novembre
179-	Le portrait du Père de Bérey	15 novembre
180-	Avez-vous donné votre livre?	22 novembre
181-	Une lettre révélatrice du curé Paquin	29 novembre
182-	La triste histoire du canon fantôme	6 décembre
183-	Un curé aux idées changeantes	13 décembre
184-	Justice et compréhension pour les expropriés	20 décembre

LA VICTOIRE1974

185-	Une fête de Noël sous Jacques Cartier	3 janvier
186-	La bûche de Noël des marins de Jacques Cartier	10 janvier
187-	Proverbes pour le beau et le mauvais temps	17 janvier
188-	Quand chantent les grenouilles	24 janvier
189-	La rébellion de 1837 à Saint-Eustache telle que racontée par Maximilien Globensky	31 janvier
190-	Sur la Grande Rue en 1923: l'hôtel Robin et le salon d'Arthur Crépeau	7 février
191-	Le centre communautaire de la paroisse du Saint-Esprit	14 février
192-	Aréna, bibliothèque, centre communautaire: des priorités ou des accessoires	21 février

193-	Grandeurs et misères du Saint-Eustache historique et culturel	28 février
194-	Quand tout le monde veut sauver Saint-Eustache	7 mars
195-	Une simple question à l'honorable Lionel Bertrand	14 mars
196-	Quelques hommes célèbres vus par Maximilien Globensky	21 mars
197-	Globensky a inventé en 1833 le truc des personnalités de l'année	28 mars
198-	Au temps d'Emile Moreau et d'Arthur Aubé	4 avril
199-	Les Intrépides des Deux-Montagnes: un exemple à suivre	11 avril
200-	Des canettes et des minoues	18 avril
201-	Loyaux, volontaires et rebelles	25 avril
202-	Le droit à la nature	2 mai
203-	Sainte-Scholastique: le démembrement d'un territoire	9 mai
204-	Sainte-Scholastique: le bouleversement d'un paysage	16 mai
205-	Sainte-Scholastique: une population désemparée	23 mai
206-	L'histoire faite à la sauce Bertrand	30 mai
207-	Quelques problèmes engendrés par la venue de l'aéroport dans la région	6 juin
208-	Le prix du désespoir	13 juin
209-	Les charmes discrets de Saint-Eustache racontés par Globensky	20 juin
210-	Les seigneuries qui ont fait notre pays	27 juin
211-	L'histoire du village qui n'existe pas	4 juillet
212-	Un projet essentiel refusé par Ottawa	11 juillet
213-	Un message de Globensky aux électeurs du comté	18 juillet
214-	Création d'un nouveau groupe d'étude et d'action	1 août
215-	Sur la Grande Rue: la fête de tout le monde	8 août
216-	L'espace d'un souvenir: la Grande Rue et ses magasins généraux	15 août
217-	Les sources de notre histoire	22 août
218-	La montée au Calvaire	29 août
219-	Les anniversaires de septembre: la naissance de Chénier et la mort de Girouard	5 septembre

220-	Le vieux collège et les clercs de Saint-Viateur	12 septembre
221-	La Grande Rue en 1938	19 septembre
222-	A l'époque des trottoirs de bois	26 septembre
223-	Les cent ans d'Arthur Sauvé	3 octobre
224-	En octobre, on fonde des paroisses	10 octobre
225-	Un évêque aux mains propres et aux yeux bouchés	17 octobre
226-	A la défense, le numéro 12, Walter Buswell	24 octobre
227-	Une bibliothèque municipale promise en octobre 1968	31 octobre
228-	Novembre, mois du souvenir	7 novembre
229-	Louis-Ignace Guyon, curé de Saint-Eustache	14 novembre
230-	En 1885, une querelle autour du monument de Chénier	21 novembre
231-	L'impossible rénovation du vieux Saint-Eustache	28 novembre
232-	Une première étoile pour Walter Buswell	5 décembre
233-	A ceux qui sont morts pour que les autres vivent	12 décembre
234-	Un peu de respect pour la dépouille de Chénier	19 décembre

LA VICTOIRE1975

235-	Il y a quinze ans: Paul Sauvé	9 janvier
236-	L'inventaire historique de Saint-Eustache	16 janvier
237-	Le comté des Deux-Montagnes en 1861	23 janvier
238-	Souvenirs de janvier	30 janvier
239-	De Bologne à Dusseldorf, en passant par Saint-Eustache	13 février
240-	Culture et environnement	20 février
241-	Le piéton de la rue Saint-Eustache	27 février
242-	Mais qui étaient donc les Patriotes	6 mars
243-	Les fils de la Liberté	13 mars
244-	Comme à Saskatoon, pourquoi pas?	20 mars
245-	La disparition du vicaire Joly	27 mars

246-	Une déclaration de la veuve de Chénier	3 avril
247-	Le sens actuel des édifices historiques	10 avril
248-	Les victimes de Saint-Benoit	17 avril
249-	La bibliothèque qu'on aura	24 avril
250-	Bibliothèque ou librairie?	1 avril
251-	Que devons-nous attendre de notre bibliothèque?	8 mai
252-	Le récit de Jean-Baptiste Bélanger	15 mai
253-	Les étranges regrets de Jean-Baptiste Bélanger	22 mai
254-	La rivière du Chêne en voie de disparition	29 mai
255-	L'inventaire de la seigneurie de la Rivière-du-Chêne vers 1830	5 juin
256-	La rivière du Chêne en danger	12 juin
257-	La maison du docteur Moreau	25 juin
258-	Un milieu transformé avec respect	25 juin
259-	L'Inspection des viandes de boucherie en Nouvelle-France	3 juillet
260-	Dans ce pays où tout est grand	10 juillet
261-	Un ami du peuple bien étrange	17 juillet
262-	Au revoir, Jacques!	31 juillet
263-	La fête intérieure	7 août
264-	Dès le 12 avril 1772, Saint-Eustache avait son premier parking	14 août
265-	Le cimetière dans la ville	21 août
266-	Vivre le passé pour orienter le présent	28 août
267-	L'âme de ma ville	4 septembre
268-	Quand aurons-nous notre bulletin municipal?	11 septembre
269-	Les résidents de la Grande Côte en 1854	18 septembre
270-	Les propriétaires fonciers de Sainte-Scholastique en 1861	25 septembre
271-	Deux-Montagnes en 1844: un comté prospère	2 octobre
272-	A Saint-Benoit, en 1862, le quart du village appartenait aux héritiers du notaire Girouard	9 octobre
273-	Pauvre monsieur Dumont!	16 octobre
274-	La concession nord de la Petite-Rivière-du-Chêne en 1862	23 octobre
275-	Il y a 99 ans, la ville nommait un inspecteur du pain	30 octobre

276-	Amury Girod: un imposteur	6 novembre
277-	Le suicide de Girod	13 novembre
278-	Girod: suicide ou assassinat	20 novembre
279-	L'environnement au coeur de la ville	27 novembre
280-	Quelques discrètes suggestions pour la rénovation de la Grande Rue	2 décembre
281-	Le 14 décembre ou la fête de l'absent	23 décembre

LA VICTOIRE1976

282-	Les habitants de la Côte Saint-Joseph en 1861	8 janvier
283-	De la Côte Saint-Joseph au chemin de la Baie	15 janvier
284-	La Côte Saint-Joseph doit revivre	22 janvier
285-	Dans les musiques de Saint-Joseph	29 janvier
286-	Des noms qui parlent et qui chantent	5 février
287-	Au coeur de la grande côte Saint-Etienne	12 février
288-	Les familles de la côte Saint-Vincent	19 février
289-	Ceux qui ont fait la Petite-Rivière-Nord	26 février
290-	De la rue Phoebé à la rue Sainte-Elmire	4 mars
291-	La bibliothèque serait-elle un cadeau empoisonné?	11 mars
292-	Les promesses de Globensky	18 mars
293-	Les activités du conseil du village de Saint-Eustache en 1848	25 mars
294-	A Saint-Eustache en 1849	1 avril
295-	En regardant du côté du Chicot	22 avril
296-	Le testament d'Hector Champagne	29 avril
297-	L'église de Saint-Eustache vue par Monseigneur Rodrigue	6 mai
298-	Les propriétaires de la côte Saint-Louis et du Petit Brûlé en 1860	13 mai
299-	Les citoyens de Saint-Colomban en 1861	27 mai 1976
300-	Le 1er juin: l'assemblée de Sainte-Scholastique	3 juin

301-	Un marché et des pompiers pour Saint-Eustache, c'était en 1853	10 juin
302-	Des amendes pour les conseillers qui s'absentent	17 juin
303-	Les délibérations du conseil municipal de Saint-Eustache il y a 120 ans, en 1856	5 août
304-	Les cinq premiers curés de Saint-Eustache	12 août
305-	En 1857, à Saint-Eustache, les boulangers signaient leur pain	19 août
306-	Un monument pour le docteur Chénier	26 août
307-	Les prisonniers de Saint-Benoit et de Saint-Jérôme	2 septembre
308-	La famille Grignon	9 septembre
309-	Si vos ancêtres venaient de La Rochelle	16 septembre
310-	Ceux de Saint-Hermas	23 septembre
311-	Les grands propriétaires de Saint-Hermas vers 1860	30 septembre
312-	La grande fête du 10 octobre	7 octobre
313-	Les grands seigneurs de la Rivière-du-Chêne	14 octobre
314-	Octobre, un mois marqué par le souvenir du curé Jacques Paquin	21 octobre
315-	De Saint-Eustache à Dawson City	28 octobre
316-	A quand une maison du patrimoine à Saint-Eustache	4 novembre
317-	Les dépenses de la Fabrique	11 novembre
318-	Le prix de l'amitié	18 novembre
319	Suppliques des curés à la reine Victoria	25 novembre
320-	Après la grande messe du 3 décembre 1837	2 décembre
321-	Quatre jours avant la bataille	9 décembre
322-	Les derniers jours du docteur Chénier	16 décembre
323-	Chénier exerça son commandement à l'ombre de Girod	23 décembre

324-	Le Père Charles de Bellefeuille au Témiscamingue	6 janvier
325-	Jean-Baptiste BÉlanger, un patriote déçu par ses chefs	13 janvier
326-	Les déboires de Jean-Baptiste BÉlanger	20 janvier
327-	La requête de Globensky en faveur de BÉlanger	27 janvier
328-	Les bons bourgeois étaient les complices de Globensky	3 février
329-	Le 25 février 1822: Michel Payment vend sa terre	10 février
330-	Dans les rangs de Sainte-Scholastique en 1861	17 février
331-	En passant de la côte des Anges à la côte des Saints	24 février
332-	Deux-Montagnes pays riche et vivant	3 mars
333-	une fructueuse rencontre sur notre patrimoine	10 mars
334-	L'exploitation touristique du patrimoine	17 mars
335-	Dans les villages du comté en 1860	24 mars
336-	Le patrimoine et le braconnier	31 mars
337-	Une urbanisation à l'échelle humaine	14 avril
338-	Saint-Eustache ravagé par les flammes	21 avril
339-	Le bilan de l'incendie de 1910	28 avril
340-	L'inventaire des biens du premier curé	5 mai
341-	Des citoyens de Saint-Eustache forment un comité pour la protection de l'environnement	12 mai
342-	L'environnement est un besoin social	19 mai
343-	L'aubergiste Thomas Addison achète un terrain	26 mai
344-	Il n'y eut que trois assemblées de amrguilliers en 1877	2 juin
345-	Les villes et le conseil de comté	9 juin
346-	Importante rencontre entre le Groupe d'études sur le développement touristique et les maires du comté	16 juin
347-	Les propriétaires de Saint-Eustache en 1860	23 juin
348-	La première église de Saint-Eustache	30 juin
349-	Pourquoi fallait-il agrandir l'église de Saint-Eustache ?	7 juillet
350-	Les fameux bancs de Globensky	14 juillet

351-	La bibliothèque Louis-Joseph-Rodrigue	4 août
352-	En novembre 1863, Saint-Eustache donnait des noms à ses rues	11 août
353-	La Grande Baie d'Oka pourrait devenir réserve écologique	18 août
354-	Manifeste pour une ville saine	25 août
355-	La maison Blanche de Saint-Benoit	1 septembre
356-	Il serait grand temps de faire les trottoirs	8 septembre
357-	La bibliothèque est enfin ouverte	15 septembre
358-	Deux conseillers municipaux se votent des permis d'aubergistes	29 septembre
359-	La fête des Patriotes aura lieu le 10 octobre	6 octobre
360-	L'urbanisme: expression de la civilisation	13 octobre
361-	Des assemblées du conseil plus nombreuses qu'utiles	20 octobre
362-	Jean-Joseph Girouard raconte la mort de son père	27 octobre
363-	Pour que vivent les souvenirs	3 novembre
364-	Des patriotes ou des aventuriers	10 novembre
365-	Histoire des stations du Calvaire d'Oka	17 novembre
366-	La bataille de Saint-Eustache racontée par un journal de l'époque	24 novembre
367-	Un une heure le village était encerclé	1 décembre
368-	La bataille de Saint-Eustache dans les journaux de 1837	8 décembre
369-	Les grands moments de la vie de Chénier	15 décembre
370-	Un programme d'amélioration pour le vieux Saint-Eustache	22 décembre

LA VICTOIRE

1978

371-	Girouard se cache à Saint-Emmanuel chez M. Saint-Amant	5 janvier
372-	Girouard sort de sa cachette et se constitue prisonnier	12 janvier
373-	Une invitation à découvrir notre patrimoine	19 janvier
374-	Les parrains de Saint-Benoit	2 février

375-	Une heureuse initiative: un cours d'histoire régionale	9 février
376-	La Fabrique en	16 février
377-	Les événements de 1837 racontés par Emélie Berthelot	23 février
378-	Colborne aurait perdu 150 hommes	2 mars
379-	Enfin des règlements de police pour Saint-Eustache	9 mars
380-	La récompense des dénonciateurs	16 mars
381-	Les grands moments dans la vie du moulin	23 mars
382-	La seigneurie et son moulin	30 mars
383-	Une des dernières lettres de Girouard à son épouse	6 avril
384-	La Saintonge, terre d'ancêtres et de cognac	13 avril
385-	Les métiers des premiers arrivants	20 avril
386-	Des taillandiers, des savetiers et des cordiers	27 avril
387-	Les députés du comté d'York venaient de Saint-Eustache	4 mai
388-	A quand remontent nos paroisses	11 mai
389-	Emélie Berthelot aux chutes Niagara	18 mai
390-	Les promesses d'un fils de vendu	25 mai
391-	Jean Baillargé, grand-père du notaire Girouard	1 juin
392-	Saint-Eustache, arrondissement historique: pourquoi pas?	8 juin
393-	La société d'Histoire s'installe sur la Grande Rue	15 juin
394-	Une lettre amicale à mon maire	29 juin
395-	Il existe bel et bien une culture québécoise	6 juillet
396-	Trois nouvelles cloches pour Saint-Eustache	13 juillet
397-	La tournée de la Seigneurie aura lieu quand même	20 juillet
398-	Entre le catafalque et le reposoir	3 août
399-	Le musée de Michel Rousseau	10 août
400-	L'histoire de Saint-Eustache racontée par les organisateurs de la fête	17 août
401-	Des fleurs ou de la bière?	24 août
402-	Il y a vingt-cinq ans, Louis-Joseph Rodrigue	31 août
403-	Le chemin de la croix de la chapelle sainte Anne a 100 ans	7 septembre
404-	Rameurs et engagés des Deux-Montagnes	14 septembre

405-	Beaucoup de monde à la fête du Calvaire	21 septembre
406-	De la rue Globensky à la rue Charbonneau: de la poussière à l'asphalte	28 septembre
407-	L'aqueduc de Monsieur Pontbriand	5 octobre
408-	Il fallait payer pour se laver	12 octobre
409-	Une assemblée extraordinaire du conseil pour nommer 18 officiers municipaux	19 octobre
410-	Souvenirs pour chaque jour	26 octobre
411-	En 1779: le choix des premiers syndics	2 novembre
412-	La retraite du curé Villeneuve	9 novembre
413-	Va-t-on enfin avoir un nouveau cimetière	16 novembre
414-	Cinquante ans dans la vie d'une église	23 novembre
415-	Les fondateurs de Saint-Eustache	30 novembre
416-	Quand Saint-Eustache devient une paroisse	7 décembre
417-	Les grandes heures de l'église	14 décembre
418-	La fête de la paroisse, c'était la fête de tous	21 décembre

LA VICTOIRE1979

419-	Un message de Paul Sauvé	4 janvier
420-	Hortense Globensky avait l'estomac découvert	11 janvier
421-	Un lieu de fraternité et d'échange	18 janvier
422-	Eméry Féré, onze ans maire du village	25 janvier
423-	La dynastie des Féré	1 février
424-	Les premières années d'Eméry Féré à la mairie	8 février
425-	On doit à Eméry Féré chemin de fer et aqueduc	15 février
426-	Les petits gestes d'un grand maire	22 février
427-	Une taxe spéciale imposée par Eméry Féré	1 mars
428-	Les dernières apparitions en public d'Eméry Féré	8 mars
429-	Combien la population de Saint-Eustache devra-t-elle payer pour le projet Eurypon?	15 mars
430-	Il n'y a qu'un seul «vrai» citoyen à la commission d'urbanisme	22 mars

431-	Les contribuables auront les dettes et Eurypon accumulera les bénéfices	29 mars
432-	Un document officiel où on parle d'une dette de \$ 39 millions	5 avril
433-	La dernière assemblée d'Eméry Féré	12 avril
434-	Les Sentiers de la Culture vous attendent	26 avril
435-	Sur les Sentiers de la Culture avec les Artisanes de Saint-Eustache	3 mai
436-	Une région à aimer: l'Abitibi-Témiscamingue	10 mai
437-	Le curé Besson est arrivé le 17 mai	17 mai
438-	Des élections mouvementées... en 1834	24 mai
439-	La famille du seigneur Dumont	31 mai
440-	Le nouveau visage de la rue Saint-Louis	7 juin
441-	Le jubilé d'or de Monseigneur Rodrigue	14 juin
442-	Le premier seigneur de la Rivière-du-Chêne	21 juin
443-	Le 24 juin 1770, le seigneur Dumont donnait un terrain pour l'église	28 juin
444-	Que faisaient les seigneurs Dumont en décembre 1837	5 juillet
445-	Les devoirs du seigneur	12 juillet
446-	Joseph-Amable Berthelot, notaire et patriote	9 août
447-	D'honnêtes notables font baisser leur évaluation	16 août
448-	La naissance des comités de quartiers	23 août
449-	Les grandes familles de Sainte-Scholastique	30 août
450-	De Mathurin à Rolland Villeneuve	6 septembre
451-	L'information des citoyens	13 septembre
452-	Les premiers grands pèlerinages au Calvaire	20 septembre
453-	Le mariage de Jean-Olivier Chénier et de Zéphirine Labrie	27 septembre
454-	Des conseillers qui ne reculent devant rien	4 octobre
455-	Ceux qui ont réhabilité les Patriotes	11 octobre
456-	Aurons-nous l'école du soir?	18 octobre
457-	Les citoyens et la commission d'urbanisme	25 octobre
458-	Sauver les sols mais aussi les hommes	1er novembre
459-	Florent Bourgeault, curé fondateur de Saint-Joseph-du-Lac	8 novembre

460-	Des patriotes fascinés par les charmes d'Hortense	15 novembre
461-	De solides trottoirs en madriers de pruche	22 novembre
462-	Enfin, un schéma d'aménagement pour le comté	29 novembre
463-	Le 7 décembre 1847: la mort du curé Paquin	6 décembre
464-	Demain, ce sera le 14 décembre ...	13 décembre
465-	Un village abandonné et saccagé	20 décembre

LA VICTOIRE1980

466-	Paul Sauvé, déjà 20 ans...	10 janvier
467-	Les débuts de la grande époque Sauvé	17 janvier
468-	Arthur Sauvé, chef de l'opposition	24 janvier
469-	Arthur Sauvé, fils du terroir	31 janvier
470-	Arthur Sauvé, journaliste	14 février
471-	Arthur Sauvé, homme de coeur aux grandes idées	21 février
472-	La grande fête en l'honneur de Paul Sauvé	28 février
473-	Pour Paul Sauvé, l'amitié s'est changée en confiance	6 mars
474-	Entre Paul Sauvé et Maurice Duplessis: une grande amitié	13 mars
475-	Les rongeurs de terres agricoles	20 mars
476-	Le respect intégral du zonage, une attitude positive que la ville doit prendre dans l'intérêt de tous	27 mars
477-	Le dossier municipal sur le zonage agricole provoque de nombreuses interrogations	3 avril
478-	En matière de zonage agricole, la ville renierait-elle ses principes?	10 avril
479-	Quand monsieur le maire dit «non»	17 avril
480-	Paul Sauvé voulait un Québec libre et autonome	24 avril
481-	Saint-Eustache et Saint-Jérôme relevaient du seigneur Dumont	1 mai

482-	Paul Sauvé choisi candidat dans le comté	8 mai
483-	Propriétaire chez soi ou locataire d'un étranger!	15 mai
484-	Le héros de la délivrance	22 mai
485-	D'hier à demain...	29 mai

LA CONCORDE1980

486-	A la grandeur de la région, un appel à tous	5 juin
487-	Gédéon Ouimet, député du comté et premier ministre	5 juin
488-	La Grande Rue, coeur du village	12 juin
489-	Dans la grande côte de Saint-Joseph, on pensait toujours à Saint-Eustache	12 juin
490-	Le 4 octobre 1853, la côte Saint-Joseph devenait paroisse	19 juin
491-	Donat Légaré entré vivant dans la légende	19 juin
492-	La petite église de Belle Rivière	26 juin
493-	Le 1er juillet 1780, débutait la construction de la première église de Saint-Eustache	26 juin
494-	Le vieux moulin de la Trappe d'Oka	3 juillet
495-	Que savons-nous de nos compatriotes Mohawks d'Oka?	3 juillet
496-	le 11 juillet 1897, la Fabrique décide de reconstruire le couvent	10 juillet
497-	Encore une chicane d'église dans la côte Saint-Joseph	10 juillet
498-	L'auteur de l'hymne national est né à Saint-Placide	31 juillet
499-	Arthur Sauvé et Liguori Lacombe en assemblée contradictoire à Sainte-Scholastique	31 juillet
500-	Albert Paquette, figure de pionnier	7 août